



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



P. Claudius Franciscus Menestrier So-
cietatis JESU Bibliothecam Colle-
gii Lugdunensis SS. Trinitatis pio hoc
munere locupletavit.

me.

MERCURE ⁸⁰⁷¹⁵⁶

Colleg. Inq. St. Trinité

GALANT.

Soc. Jesu cat. Insc.

DECEMBRE 1691.

AVEC LA RELATION

DU SIEGE

DE MONMELIAN

ET SA PRISE.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere au Mercure Galant.

M. DC. XCI.

Avec Privilege du Roy.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Avis pour placer les Figures.

La Medaille doit regarder la
page 178

L'Air doit regarder la page
215



MERCURE GALAN



DECEMBRE 1691.



I le zele qui vous interesse à tout ce qui touche la gloire du Roy, vous fait toujours lire avec plaisir ce que je vous dis de ce grand Monarque, au commencement de chacune de mes Lettres, je suis assuré, Madame, que vous l'allez estre par la lecture de

Dec. 1691.

A

l'excellent Discours que je vous envoie. Le titre qu'on luy peut donner de *L'Alliance de la Guerre & de la Justice*, vous fait assez voir qu'il doit renfermer un grand Eloge du Roy. Comme la matiere est noble, l'Auteur ne pouvoit la traiter plus noblement, & je ne scaurois douter que vous ne donniez à ce Discours la mesme approbation qu'il a receuë d'une nombreuse Assemblée, devant laquelle il fut prononcé le 15. du mois passé, par Mr Thiot, Avocat du Roy au Presidial de la Flèche, à l'ouverture du Palais. Voicy les termes dont il se servit.





L'ALLIANCE
DE LA GUERRE
ET
DE LA JUSTICE.

MESSIEURS.

Pendant que la France est en armes, serons-nous dans l'inaction, nous qui sommes, tous obligez par le devoir de nos Charges de rentrer aujourd'huy au Palais, revestus de la veritable Cotte d'armes, Induti loricam Justitiæ, comme parle Saint Paul: Réveillons-nous donc de l'assoupissement des Vacances. Le quartier de rafraichissement est finy. Faisons battre la diane, &

A 2

4 M E R C V R E

ouvrons le Temple de la Guerre contre l'injustice, dans lequel il est permis à la Robe d'exercer les fonctions militaires, & sans répandre le sang, donner des combats, & remporter des victoires, comme disoit ce Poète dans le Panegyrique de son Prince.

*Exercere togatæ
Munera militiæ libet, & sine
sanguinis hauſtu.*

*Mitia legitimo ſua Judice bella
movere. Claud.*

Il ſemble, Meſſieurs, que c'eſt un Paradoxe de parler ainſi de la Guerre & de la Juſtice, mais les temps de guerre où nous ſommes, & les mouvemens militaires que nous voyons ſi ſouvent, me donnent occaſion de vous faire voir que ces deux profeſſions, ſi fort oppoſées en apparence, ſymboliſent entre elles, & qu'elles ont des rapports & des con-

GALANT. S

venances admirables. Loin de faire injure à ces deux professions, en les comparant l'une avec l'autre, elles en recevront de la gloire; & s'il est vray, comme l'on n'en peut douter, que la profession des armes, & celle du Palais, sont les emplois les plus illustres & les plus éclatans, je ne puis leur faire plus d'honneur qu'en faisant voir leurs justes rapports & leur étroite alliance.

Quand je parle de la guerre, je ne parle pas de celle du Prince d'Orange, entreprise contre les loix de la nature, & contre le droit des gens, sous le faux pretexte de la Religion, avec ses Alliez, pour se maintenir par le bruit des armes, dont il étouffoit la raison des Nations, desquelles il veut se rendre Souverain. Je parle seulement d'une guerre iuste & legitime, comme la nostre, qui tend au repos & à la

*conservation de l'Etat , & qui est
 entreprise pour maintenir la verita-
 ble Religion de nos Ennemis ; &
 en ce sens , ie dis que la guerre , soit
 qu'on la considere dans son principe
 soit qu'on la regarde dans son exe-
 cution , soit qu'on l'envisage dans sa
 fin , a des convenances admirables
 avec la Justice. Commençons par le
 principe de la guerre.*

*Dieu qui est la source de la Justice
 & la Justice essentielle , n'est-il pas
 lui-même le Dieu de la Guerre , &
 parmi les titres les plus pompeux &
 les plus auguste , n'a-t-il pas choisi
 celui de Dieu des Armées ? Le divin
 Apôtre qui nous raconte les mer-
 veilles qu'il avoit puisées dans le
 sein de Jesus , ne nous représente-
 t-il pas le Verbe de Dieu , comme
 un Conquerant , accompagné de
 tous les Escadrons de la Cavalerie
 celeste , Exercitus qui sunt in*

GALANT:

7

cœlo sequebantur cum in
equis albis ? Une épée à deux
tranchans ne sort-elle pas de sa
bouche ? De ore ejus gladius
utraque parte acutus ? Et lors
que le Verbe sortit, sans sortir, du
sein du Pere Eternel, ne se trouva-
t-il pas une multitude innombrable
de Milice celeste pour honorer sa
naissance, Et facta est multitudo
militiæ coelestis laudantium
Deum ? Ouy, le mesme Dieu qui
a écrit ses Loix de son doigt sur les
tables de Moysse, a solennellement
approuvé la guerre dans l'ancienne
Loy, comme un acte de justice, &
l'a en quelque façon consacrée par
ses commandemens.

Le premier acte de la Justice de
Dieu commença par détacher un
Archange avec un Escadron, pour
terrasser le Dragon de ses adherans
dans le fond de l'abisme. Si Dieu

A 4

veut empêcher l'entrée du Paradis terrestre, il met à la porte un Cherubin, avec un glaive de feu. S'il veut punir un Peuple entier, un Ange Exterminateur en a le commandement, & Dieu luy met les armes dans la main. Je vous ferois icy voir, Messieurs, avec un plaisir sensible le détail des guerres & des Batailles du Seigneur, & le beau livre, intitulé, Liber bellorum Domini, dont Moïse fait mention au chapitre 21. des Nombres, n'avoit point esté perdu. Quand Dieu veut châtier les Peuples rebelles, & punir, comme il fait aujourd'huy, la fausse Religion, il arme quelque main puissante, & suscite des Heros pour cet effet. Armabit creaturam ad ultionem inimicorum. Les Conquerans, ces foudres de la guerre, comme
L O U I S L E G R A N D,

ont leur mission de Dieu, & ne sont que les Ministres de sa Justice. Ces bras visibles, qui font tous les jours sur les Terres de nos Ennemis ces grandes désolations, ne sont que les instrumens d'une puissance invisible qui l'ordonne ainsi.

Et de vrai, nous voyons dans le rôle des premiers Guerriers, les Patriarches, les Juges, & toutes les Personnes les plus justes de l'ancien Testament. Nous voyons à la tête des Armées les Abrahams, les Moyses, les Iosuez, les Gedcons, les Samsons, les Davids, les MATHIAS, les Macabées, & plusieurs autres.

Si Dieu n'avoit autorisé les armes ; auroit-il commandé à ses Apostres de vendre leurs tuniques pour acheter des épées, *Vendat tunicam & emit gladium*, comme le rapporte S. Luc ?

A S

Saint Jean Baptiste n'a-t il pas donné la mission aux Soldats , & approuvé la discipline militaire , en leur faisant cette loy , (lors qu'ils luy demanderent le chemin pour arriver au Ciel) de se contenter de leur solde , & de ne piller personne. Si cet estat n'avoit pas esté dans l'ordre de la iustice , ne leur eust-il pas dit de quitter les armes , & d'embrasser une autre profession ?

Dieu parlant à son Epouse dans les Cantiques , ne luy dit-il pas qu'elle est douce , & qu'elle est belle , mais qu'elle est avec tous ses charmes & ses attraits aussi maiestueuse & aussi formidable qu'une Armée rangée en bataille , qui marche contre l'Ennemi , Enseignes déployées , & Tambour battant ,
Terribilis ut castrorum acies ordinata ? Et cette divine Epouse répondant aux caresses de son di-

vin Amant , & à la comparaison qu'il fait d'elle avec une Armée , n'a-t-elle pas institué divers Ordres militaires , quoy qu'elle ne respire que la douceur de la paix : Ces nobles Chevaliers de Jerusalem , de Malthe , de S. Jacques , de S. Lazare , de Jesus-Christ en Portugal , & tant d'autres Saints Capitaines , ne prouvent-ils pas le sabre à la main la sainteté de leur mission , & les rapports admirables de la Guerre & de la Justice ? Cette vérité ne parut-elle pas aussi éclatante que les rayons du Soleil à la lueur de l'épée de Godefroy de Bouillon , lors que montant le premier à l'assaut sur les murailles de Jerusalem , il triompha de l'Idolatrie , comme fait aujour-d'huy Louis le Grand , de l'Herésie , & fit trembler toutes les Puissances de la terre .

C'est une chose remarquable , &

qui fait bien connoître l'alliance qui a toujours esté entre les armes & la Justice, que parmy le peuple de Dieu, les Juges & les Législateurs marchoient à la teste des Armées, & d'une main fondroyante, se faisoient jour au travers des Ennemis. S'ils tenoient les balances de la Justice dans une main, ils en avoient l'épée dans l'autre pour combattre. Après avoir réglé les différens des Peuples, ils se rendoient justice à eux mesmes, en donnant des Batailles, & la mesme bouche qui avoit prononcé des Arrests, animoit & encourageoit des Soldats.

Ce n'est pas seulement dans ces premiers temps, & parmy le Peuple de Dieu, que l'on a veu l'étroite alliance de ces deux professions. L'expérience de tous les autres Peuples, & de tous les âges du monde, nous apprend que l'art militaire, & la

Jurisprudence ont esté joints ensemble. Les Romains tiroient ordinairement du corps du Senat, les Capitaines qui commandoient les Armées de la Republique. Les Grecs ne separoient pas en deux Classes, ceux qui estoient destinez à la conduite des armées, & à l'admistration de la Justice. Ne voit on pas encore aujourd'huy dans l'Empire Othoman que celui qui est le Chef des Armées est aussi le Chef de la Justice dans le Divan? Les Dignitez de ces deux fonctions sont reunies dans la personne du grand Visir. Parmi nous on a souvent veu en mesme temps la Justice rendue, & les Armées conduites par un homme de Robe, & quelques fois mesme par un Ecclesiastique, comme entr'autres par le Cardinal de Lorraine, tout ainsy qu'en Espagne par le Cardinal Infant, & en Allemagne par l'Evesque de Munster.

Mais pour mieux comprendre le rapport que les Armes ont avec la Justice, & l'estroite alliance qu'elles ont contractée ensemble, il faut considérer que les Armes sont les instrumens de la Justice que le Souverain se rend à soy-mesme contre un autre Souverain, & le signe le plus essentiel du privilege qu'il a d'estre Juge dans sa propre cause. Le droit des Armes & de la Justice est indivisible & inseparable dans la personne des Rois.

L'union de ces droits fait le plus auguste caractere, que Dieu imprime sur le front des Monarques, & la plus belle effusion de la puissance qu'il leur donne sur les hommes. C'est la marque la plus expresse, & le trait le plus visible de l'honneur que les Princes ont de le représenter, & d'estre ses Images sur la terre, de sorte que la Guerre

& la Justice se rencontrent là comme dans le point de leur principe, & dans le centre de leur union.

De plus, si les armes que nous portons pour la conservation de notre vie, contre les attaques d'un Ennemi, ou pour la defense de nos biens contre les violences d'un Voleur, sont des Armes innocentes & permises de droit divin, naturel & humain, & s'il est encore vrai, que la punition des meurtres & des brigandages est un effet de la justice divine, naturelle & humaine, exercée par les Magistrats, n'est-il pas encore plus vrai que les armes deffensives & offensives qui sont dans la main des Rois, pour empêcher ou pour vanger les outrages, les invasions & les attentats, sont des armes que la suprême Justice met dans la main des Souverains? D'où il est aisé de conclure.

re que Dieu , qui est l'auteur de la Justice que les Souverains distribuent à leurs Peuples, est aussi l'Auteur de celles qu'ils se font eux-mêmes par les armes contre les autres Souverains ; que l'une & l'autre a les marques & le sceau de son approbation ; que l'usage des armes , quand il est legitime , n'est pas moins une vertu , que l'observation des Loix quand elles sont bien disposées, & qu'enfin ces deux professions ont des rapports & des convenances admirables.

Si la Guerre considérée dans son principe , a tant de ressemblance & de conformité avec la Justice , vous allez voir , Messieurs , que dans son exécution , elle est la figure & le portrait de cet illustre original. Et de fait , les Empereurs Leon & Anthemius font la comparaison des Avocats avec les Sol-

datz , dans la Loy quatorzième du Code, au titre De Advocatis diversorum Iudiciorum, & disent à la loüange du Barreau , que les Avocats qui reglent & conduisent la destinée douteuse des Procés , & qui par la force de leur eloquence dans les affaires , tant publiques que particulieres , empeschent la ruine & la decadence de leurs Parties , & delivrent de la persecution ceux qui sont opprimez , ne sont pas moins necessaires à l'État, que s'ils defendoient dans les Batailles, aux depens de leur vie , leur Famille & leur Patrie. Les paroles de cette Loy sont si expressives , qu'on ne les peut passer sous silence , Advocati qui dirigunt ambigua fata causarum , suæ que defensionis viribus , in rebus sæpe publicis ac privatis , lapsa erigunt , fatigata reparant , non minus provi-

dent generi humano , quàm si
præliis atque vulneribus , pa-
triam parentesque salvarent.

*Ces deux Empereurs poursuivent
encore plus vivement la même com-
paraison , car nous n'estimons pas ,
disent ils , qu'il n'y ait que ceux-là
à combattre sous nostre autorité ,
qui se servent de leur Epée , de leurs
Boucliers , & de leurs Cuirasses ,
parce que les Avocats ont les mes-
mes avantages. Nec enim solos
nostro Imperio militare credi-
mus illos , qui gladiis , clipeis
& toracibus nituntur , sed
etiam Avocatos. Car en verité ,
ajoutent-ils , les Avocats combat-
tent , lors que par la force de leur
raisonnement éloquent , ils conser-
vent la vie , les biens , & l'honneur
de leurs Parties , & de leurs Suc-
cesseurs. Militant namque cau-
sarum Patroni , qui gloriosæ*

vocis confisi munimine, laborantium spem, vitam, & posteros defendunt.

C'est par cette raison que plusieurs loix du Code donnent aux Avocats les mesmes privileges & exemptions qu'aux Gens d'armes. La comparaison des uns & des autres est si juste, que Martial & Juvenal, parlant d'Æmilius, nous apprennent qu'autrefois les Avocats estoient representez sous leurs portiques en Chevaliers, & en Statues de bronze la lance à la main. Et de vray, anciennement en France, il y en avoit qu'on appelloit Chevaliers de Loix, dont il est fait mention dans le grand Coutumier general, autrefois composé par Mr Bouteiller, Conseiller au Parlement. Froissard, ancien Historien, fait aussi mention de cette illustre qualité, qui a esté retenue, & qui est

encore à present possédée par Mr le premier President du Parlement de Paris, laquelle le distingue de tous les autres Officiers du Royaume, dans le Catalogue de Mrs les Officiers du Parlement, par ce mot, Miles, qui veut dire, Chevalier.

Il y a une si grande conformité entre l'Art militaire & la Jurisprudence, que celuy qui le premier a donné au Public ses Ouvrages sur le Droit Civil, estoit un homme de guerre, comme nous l'apprend la Loy dernière, paragraphe dernier, au Digeste, de origine Juris. Massurius Sabinus in Equestris Ordine fuit, & publicè primus scripsit de Jure Civili; & au contraire, celuy qui a le mieux écrit de la Guerre, & qui sçavoit l'Art militaire aussi parfaitement que le Barreau, estoit un Avocat;

ouy, un Avocat des plus celebres,
 & ce qui est de plus surprenant, un
 Avocat qui triompha du Grand
 Pompée dans la Thessalie, qui défit
 Ptolomée dans l'Egypte, qui ren-
 versa & terrassa tous les plus grands
 Conquerans de son siècle, qui subjugu-
 a les Gaules, qui rendit tribu-
 taire l'Angleterre, qui dompta
 les Allemans sur le Rhin, qui
 rangea l'Italie sous sa puissance,
 soumit sous son pouvoir les Suisses,
 les Romains, les Egyptiens, les
 Afriquains, & les Asiatiques, qui
 tua, comme le rapporte un de ses
 Historiens, un million d'Ennemis,
 triompha d'un million d'autres, en
 défit un nombre innombrable, prit
 de force huit cens Villes, subjugu-
 trente Nations différentes, & fut
 enfin le premier Empereur des Ro-
 mains. Vous connoissèz ce celebre
 Avocat, & vous sçavez qu'il s'ap-
 pelle Jules Cesar.

Au reste, ne croyez pas que ce soient là les seuls Conquerans que le Palais ait produits, ny les seules gens de Robe que la guerre ait enfantez. Germanique Cesar revenant à Rome triomphant, entra dans le Barreau, & y plaida plusieurs causes, etiam triumphalis causas egit. Suetone dit la mesme chose de l'Empereur Vespasien, Post triumphum causas egit. Il dit aussi que Vespasien son Fils, après avoir fait ses Campagnes, se donna à la plaidoirie. Post stipendia Foro operam dedit.

Mais pour ne rapporter que des exemples domestiques, la Robe ne nous a-t-elle pas donné plusieurs Marechaux de France & n'avons nous pas un grand Capitaine aussi vaillant que les Césars, sorti de la Robe pour commander l'Armée du Roy dans la Savoye & dans le Pied-

mont, qu'il a presque entierement assujetty sous la puissance de Sa Majesté ?

A *vray dire*, la Guerre & le Palais sont deux grands Theatres, sur lesquels ceux qui ont de la vertu la font paroistre. Les grandes vertus sont là dans leur jour. Le cœur de l'homme est caché, & comme enseveli dans la poitrine, mais la Guerre plus ingenieuse que tous les Peintres du monde, le fait paroistre visiblement & exterieurement dans toutes les parties du corps. On voit là ce cœur dans la teste, où il inspire des conseils guerriers ; dans le visage, où il forme des traits & un coloris eclatant, qui ne change point à la veüe des perils. On voit ce cœur dans les yeux, d'où il lance des feux & des flammes ; dans les mains, d'où les foudres & les tonnerres

partent à tout moment ; dans les bras, qui portent la terreur & l'effroy en tous lieux. On voit ce cœur dans les playes , comme dans une source intarissable de gloire ; on le voit dans le sang , qui luy fait une pourpre aussi belle que celle des Rois ; on le voit dans la contenance avec laquelle il va affronter la mort, & sur des montagnes de morts chercher une vie qui ne finira jamais. Les Poëtes ont dit que cette voye lumineuse qui paroist la nuit dans le Ciel, estoit le chemin par lequel les Heros ont passé pour arriver à l'immortalité. Nous pouvons dire plus justement que la guerre est un des veritables chemins de l'honneur & de la gloire , & qu'au travers des Bataillons & sur le ventre des Ennemis , il s'est fait une route brillante & lumineuse, par laquelle on est autrefois parvenu à l'Empire de tout le monde.

De

A. De mesme, la Justice est une des plus honorables professions, & il n'est point d'estat plus illustre parmi les hommes, ny de vertu dans la société civile qui obtienne une plus grande portion de la gloire qui s'y distribue. Dieu dans l'Ecriture fait un divin Panegirique de la Magistrature, & l'éleve au dessus de toutes les conditions de la terre, appellant par la bouche de son Prophete, les Magistrats, des Dieux. Les rayons de cette gloire rejallissent de degré en degré sur ceux qui en approchent; le Palais, au sentiment de tous les Sages, estant le Temple de l'honneur & de la gloire, où on recueille plus abondamment la plus belle de toutes les recompenses humaines, & où le nom de ceux qui en sont les plus illustres appuis, retentit plus hautement dans la bouche de la

Dec. 1691.

B

renommée , en sorte que plusieurs peuples ont souvent choisi les plus grands Justiciers pour leurs Maîtres & pour leurs Souverains. Il est conséquemment vrai de dire que l'honneur & la gloire qui se communique également aux gens de Guerre & aux gens de Robe, fait voir l'analogie de ces deux professions , & combien elles symbolisent entre-elles , & ont de justes rapports.

Les Anciens nommerent la Guerre . Bellum , comme une chose belle par excellence. Leur Theologie confirma cette verité par une agreable fiction de leurs poetes , qui firent une Venus armée , pour nous dire qu'il n'y avoit rien de plus beau que la guerre. Et en effet , y a-t-il rien de plus charmant que la compagnie de tant de Princes & de Seigneurs, le concours de tant de Noblesse ,

l'assemblée de tant d' Césars , de tant de vaillans Capitaines, & de tant de jeunes gens actifs & genereux? que cette douce liberté, cette conversation sans façon & sans ceremonie? que la veüe continuelle de tant de nouveantez; & de tant de spectacles; que la variété de tant d'actions diverses? ces mouvemens militaires qui ravissent l'esprit, cette courageuse harmonie de la Musique guerriere qui charme & enchante l'ame; ce bruit des Tambours, ce son des Trompettes; cette innombrable multitude de tant de milliers qui agissent tout à la fois, & pour une mesme fin, comme les membres d'un corps qui n'est animé que d'une seule ame?

La Justice a les mesmes charmes, les mesmes beautez, & les mesmes plaisirs. Le plus grand Genie de la nature a dit que l'Astre qui nous an-

nonce la lumière du jour, n'est pas si beau que la Justice. Aussi la représente-t-on comme une belle Vierge, dont l'intégrité est pleine d'attraits, & de laquelle ceux qui ont l'honneur de la servir deviennent les adorateurs. Et de vray, est il rien de plus agréable que cette grande multitude des plus honnestes gens de la Province assemblez dans le Temple de Justice? Y a-t-il rien qui ravisse davantage les cœurs que l'ordre de la Justice, quand elle est bien administrée, quand chacun se tient dans son devoir, & quand tous les Ministres de la Justice s'acquittent dignement de leurs fonctions? Est-il rien de plus charmant que cette variété & vicissitude d'affaires & de nouveaux incidens qui naissent à toute heure dans le Palais? que ces combats & ces attaques, d'où la vérité sort toujours victorieuse?

C'est pourquoy il faut tirer cette consequence, que la guerre dans son execution a des ressemblances admirables avec la Justice ; mais elles conviennent encore mieux dans leur fin ; car ce n'est pas assez que la guerre soit entreprise avec justice, & soutenue avec vigueur, si elle n'est enfin couronné par une glorieuse paix, plus estimable qu'une infinité de triomphes, Pax una triumphis innumeris potior ; cette paix servant à rendre la guerre d'autant plus triomphante & d'autant plus conforme à la justice, laquelle, comme dit un Prophete, ne travaille qu'à la paix, Opus justitiæ pax.

La Justice est une vertu divinement inspirée aux hommes, & infuse dans leurs esprits, qui leur enseigne ce qui est juste, & raisonnable, & qui entretient par ce

moyen la société civile dans la paix, & en est le véritable & solide fondement. De même la guerre est un secours que Dieu leur envoie, & dont il leur permet de se servir, pour faire régner la raison par la force des armes, & pour rejoindre cette société, lors qu'elle vient à estre rompue, soit par les entreprises du dehors, soit par les factions du dedans ; Bella gerimus ob cam causam, ut in pace vivamus, dit le Prince des Philosophes.

Le but de la Justice est de rendre à un chacun ce qui luy appartient, en punissant le coupable, & en faisant rendre à l'opprimé les biens qui luy ont esté injustement enlevés. Le but de la guerre n'est-il pas tout semblable, puis qu'elle n'a point d'autre fin que d'arrêter le cours des invasions & des attentats, de protéger les foibles, contre la vio-

lence des plus forts, & de les empêcher d'être les victimes de leurs vengeances, & la proie de leur avarice.

Et en effet, la sécurité publique dans laquelle nous vivons dans nos Provinces, n'est-elle pas établie par le secours des armes, & par l'autorité des Loix de notre invincible Monarque; Si la Justice rend les Peuples paisibles dans leur trafic la guerre ne leur ouvre-t-elle pas les passages pour le négoce, ne leur rend-elle pas les navigations libres, & ne rétablit-elle pas enfin le commerce? La Guerre & la Justice ne concourent-elles pas ensemble à cultiver les Palmes & les Oliviers? N'est-ce pas la Guerre & la Justice qui font fleurir les Arts & les Manufactures, qui apportent l'abondance, qui obligeront, comme dit le Prophète Isaye, les gens des

*guerre à faire de leurs épées des
contres de charuë , & du fer de
leurs piques & de leurs hallebardes
des faucilles, Conflabunt gladios
suos in ligones , & lanceas ha-
stasque suas in falces.*

*Nous avons vu sous le regne
incomparable de Louis le Grand ,
l'accomplissement de ces éclatantes
& surprenantes merveilles. Ouy ,
grand Roy , le premier de tous les
Monarques du monde , l'amour
du Ciel, les delices de la terre ,
l'ornement des Histoires , l'appuy
de la Religion, le foudre de la guer-
re , & le modèle de la Justice ; c'est
sous vostre heureux regne que l'on
voit la parfaite alliance de la
Guerre & de la Justice ; car après
avoir rétabli par vos Ordonnances
la justice dans son lustre, nous avons
vû sortir de vostre teste Pallas la
guerriere & Pallas la pacifique.*

plus veritablement que la Fable
 ne l'avoit dit de la teste de Iupiter.
 Nous avons veu , grand Prince ,
 vos Ennemis vous ceder par de glo-
 rieux traitez de Paix, les Pays que
 vous aviez conquis par la force des
 armes , & qui vous appartenoient
 par le droit de la justice. Nous
 avons encore veu vos armes ,
 comme un torrent rapide , inonder
 toutes les Provinces de ces Peuples
 ingrats & insolens qui se disoient
 les arbitres des Couronnes , & qui
 avoient violé le respect due à la
 majesté de l'Empire François , &
 après les avoir humiliez par une
 guerre entreprise avec justice , &
 soutenue avec force , vous l'avez
 genereusement finie , en leur don-
 nant la paix , & leur en impo-
 sant les loix , comme l'Arbitre
 souverain de la paix , & de la
 Guerre , & comme le Pere com-

mun de toutes les Nations. Nous
avons vu sous vostre règne la ve-
rité des Oracles qui nous avoient,
esté annoncez par les Prophetes,
que les Ennemis de la veritable
Religion s'armeront contre vous ,
& que vous en serez le vainqueur ,
parce que le Dieu des Armées com-
bat pour vous. Bellabunt adver-
sum te , & non prævalebunt ,
quia ego tecum sum. Et en
effet , nous avons vu , & nous
voyons encore toute l'Europe animée
de la fureur de la fausse Religion ,
conjurée contre vous, faire de vains
& d'inutiles efforts , & malgré ses
Lignes & ses mouvemens , nous
vous voyons , grand Monarque ,
victorieux dans trois sanglantes
Batailles & sur mer & sur terre ,
étendre vos conquestes , & triom-
pher de vos Ennemis.

PuisseZ-vous , ô grand Prince

par la suite continuelle de vos heroiques exploits , entretenir pour jamais en cette vigueur à l'ombre de vos Palmes & de vos Lauriers , la beauté de vos Lis ! Puissiez vous , après tant de victoires dont le Ciel benit la justice de vos armes , cimenter la Paix de la France dans le sang de vos Ennemis ! Puissiez-vous après avoir étouffé la Rebellion de l'Herésie , élevée contre le Ciel , & contre vostre Couronne , faire à jamais triompher la justice de vostre regne !

Mais où est-ce que nous emporte ce discours ? Ce n'est pas merveille , si ce grand Prince entraîne nos paroles , luy qui ravit & enlève si puissamment nos cœurs dans l'admiration de ses heroiques vertus.

Pour conclurre , il est évident que la guerre a une entière con-

formité avec la Justice, l'Ordre Militaire a beaucoup de similitude avec l'Ordre Judiciaire, les Soldats un grand rapport avec les Avocats, & le Champ de Bataille beaucoup de ressemblance avec le Barreau.

Or puis que la Guerre & la Justice, comme deux Sœurs Germaines, n'ont qu'un mesme principe, puis que la guerre dans son execution a une si étroite alliance avec la Justice, & puis que l'une & l'autre ont une entière conformité dans leur fin, vous devez, Avocats, Procureurs, tirer de là ces belles consequences, que la guerre où vous entrez aujourd'huy dans le Palais, ne doit avoir d'autre fondement que la justice des causes que vous plaideriez; que dans tous vos combats vous devez vous proposer par dessus toutes choses, la gloire de vostre profession, & que vous ne

devez avoir dans tous vos desseins d'autre fin, que d'assurer le bien des particuliers, le repos des Familles, & la paix & la tranquillité publique.

Comme la profession que vous avez embrassée est une guerre déclarée à l'injustice, au mensonge, & à la calomnie, vous ne devez aussi prendre d'autre party, que celui de la suprême raison, embrasser d'autres, interests que ceux de la vérité, ny entreprendre d'autre défense que celle de l'innocence. La raison soutenue de vos paroles vous fera combattre vaillamment. La vérité appuyée de vostre éloquence, vous fera vaincre; & l'innocence protégée de vostre zele, vous fera triompher.

Courage donc, grands & genereux Athletes (car c'est ainsi que Justinien vous appelle dans la Let-

tre, adressée à ceux qui enseignoient
le Droit) courage, illustres Guer-
riers, genereux Combattans, pen-
dant que nostre grand & invincible
Monarque vous protege & vous
défend par la force de ses armes,
combattez vaillamment sous les
Etendards de la Justice dans ce
champ illustre du raisonnement.
Allez où l'honneur vous appelle, &
montrez que vous estes icy, aussi bien
que les Soldats sur les Frontieres,
les Boulevards des Villes, & les Rem-
parts de nos Provinces. Vous acquit-
tant dignement de vos nobles fonc-
tions, la justice sera rendue avec
plus d'éclat & de majesté; la voix
de la raison - se fera seule entendre
par vos paroles, vos plaidoiries fe-
ront ses victoires, vos attaques ses
conquestes, & tous vos combats ses
trionphes. C'est en cela principa-
lement que consiste l'exécution des

Ordonnances, dont nous demandons la lecture, & que vous fassiez le serment accoutumé de les observer fidèlement.

Vous ne serez point surpris des beautés que vous venez de trouver dans ce Discours, si vous vous souvenez des excellens Ouvrages que je vous ay déjà fait voir de Mr Thiot, qui en est l'Auteur. Le Panegyrique sur la Loy de la Nature que vous avez tant approuvé dans ma Lettre du mois de Decembre 1681. estoit de luy, aussi-bien que ce rare & merveilleux Tableau de la Verité, dont je vous fis part dans celle de Decembre 1682. Il seroit à souhaiter qu'un homme qui écrit si bien, & qui pense toujours juste,

voulust laisser échaper de son Cabinet plusieurs autres Pièces qu'il se contente de montrer à ses Amis.

Les Vers que je vous 'envoyay la dernière fois, sur ce qu'il n'est pas nécessaire de quitter le monde pour bien travailler à son salut pourveu qu'on y observe les Loix que Dieu nous prescrit, méritent sans doute l'estime que vous me marquez en faire. En voicy d'autres qui ne vous plairont pas moins, sur l'utilité de la retraite. Ils sont d'un très-habile homme dont tous les Ouvrages ont eu un applaudissement général.





A. Mr DE F

SUR SA RETRAÏTE.

Stances Chrestiennes.

TU fuis la Cour & le Monde,
& par cette conduite

Tu nous fais voir, Damon, que tu
veux te sauver.

Sans une si prudente fuite
Souvent l'on cherche Dieu sans le
pouvoir trouver.



Un Pecheur que la Grace & presse
& sollicite,

Entre le Monde & Dieu s'il parta-
ge ses vœux,

S'il demeure incertain, s'il se trou-
ble & s'agite,

*Il est toujours coupable, & toujours
malheureux.*



*Quand on te voit content, quand
on te voit tranquille,*

*Tu dois, dit-on, trembler pour l'a-
venir.*

*Tel qu'on voit s'appuyer sur un ro-
seau fragile,*

*Crois que la main de Dieu ne peut
le soutenir.*



*J'entens quelquefois dire, hélas ! que
peut-il faire*

*Dans ce désert sauvage, en un sa-
triste lieu ?*

*Mondains qui le plaignez, il plains
vôtre misère ;*

*Le néant vous occupe, il ne pense
qu'à Dieu.*



*Il a compris le sens de ce divin lan-
gage*

Qui de tous les Chrétiens fait deux
 Peuples divers ,
 Dont l'un suit le chemin où son er-
 reur l'engage ,
 Et l'autre fuit le monde, & le siècle
 pervers.



Il a craint les grandeurs, la gloire,
 les richesses.

Il a craint des plaisirs les dange-
 reux appas ,

Et n'a pas crû pouvoir, connoissant
 ses foiblesses ,

User de tous ses biens , comme n'en
 usant pas.



Peut-estre son propre naufrage
 Dans son cœur penitent a produit
 cét effort ,

Lasé d'estre battu des vents & de
 l'orage ,

Pour se mettre à couvert il a cher-
 ché le port.



*Mais je combats en vain ces Juges
teméraires.*

*Qui blâment sans raison ce qu'on
doit admirer.*

*Qui des coups de la Grace ignorans
les mystères,
Dans leurs raisonnemens ne font
que s'égarer.*



*Comment les détromper de leur er-
reur extrême,*

*Puis que contre Dieu même ils osent
disputer ?*

*Je ne pense donc plus qu'à m'in-
struire moy même,*

*Pour te suivre de loin, ne pouvant
t'imiter.*



*Ton exemple souvent combattra
ma paresse,*

*Echauffera mon Zele, animera ma
foy :*

*Et pour me soutenir & vaincre ma
foiblesse,*

*J'auray devant les yeux, ce que
Dieu fit pour toy.*



*Je te mediteray, je feray mon étude
Des bontez du Seigneur, de sa fide-
lité,*

*Et j'iray quelquefois prendre en ta
solitude*

*Un saint mépris du monde, & de
sa vanité.*



*Heureux, qui comme toy, par un
grand sacrifice*

*S'éloigne pour toujours du tumulte
& du bruit,*

*Qui n'écoute que Dieu, ne crainr
que sa justice,*

*Et de sa sainte Loy s'occupe jour &
nuit.*

Il vous est aisé, Madame,

de juger quel est l'Illustre Magistrat, à qui ces Stances Chrétiennes sont adressées. L'entrée que sa retraite luy donne tous les jours chez les Camaldules, a fait demander à beaucoup de gens ce que c'est que cet Ordre, dont les Religieux ne vivent pas moins austèrement que ceux de la Trappe. Il fut fondé sur la fin du dixième siècle, par Saint Romuald, qui donna à ses Moines les Regles de Saint Benoist, avec quelques Constitutions particulieres, & leur fit porter un habit blanc, à cause d'une vision, qu'il avoit eüe de plusieurs personnes vestuës de cette sorte, qui montoient par une échelle dont le bout touchoit au Ciel. Ce saint Fondateur estoit de Ravenne, d'une Mai-

Son fort illustre, mais la pureté
 de ses mœurs , & la vie exem-
 plaire qu'il mena , le firent
 considerer encore plus que sa
 naissance. Il commença vers
 l'an 1009. à bâtir dans les Monts
 Apennins , près d'Arezzo , ce
 celebre Monastere , appelé
 Camaldoli, qui a donné le nom
 à tout l'Ordre. Il n'y a guere
 de Solitude plus affreuse. Elle
 s'appelloit *Campe Maldoli*, & ap-
 paremment elle avoit pris ce
 nom de celui du Seigneur à
 qui la Terre appartenoit. Ce
 Monastere est dans la Roman-
 diole de l'Etat de Florence , au
 deçà de l'Arne , & il y a un
 petit Bourg de ce mesme nom.
 Nous n'avons en France qu'un
 Convent de Camaldules ,
 auprès de Gros-bois. Un de
 leurs Statuts porte que leurs

Maisons seront éloignées de cinq lieuës des grandes Villes. La Congregation des Hermites de Saint Romuald, ou du mont de la Couronne, est une branche de celuy de Camaldoli avec lequel il fit union en 1532. L'établissement en avoit esté commencé douze ans auparavant par Paul Justinien de Venise, qui fonda le principal Monastere dans l'Apennin, en un lieu nommé le Mont de la Couronne, à deux milles de Perouse. Il en dédia l'Eglise au Sauveur du monde, en l'année 1555.

Je continuë à vous faire part de ce qu'on publie sur les Affaires du temps. La Piece qui suit ne merite pas moins vostre curiosité que beaucoup d'autres que je vous ay déjà envoyées.

LETTRE

L E T T R E

D V C O M T E D E . . .

Conseiller d'Etat d'Angleterre ,

A U M A R Q U I S

D E C A R M A R T H E N .

De la Haye le 29. Oct. 1691.

EN attendant, Milord, que j'aye
le plaisir de vous embrasser à
Londres, vous voulez bien que je
me réjouisse avec vous, de nous
voir au comble de nos souhaits,
par la prise de Limerick, & de
n'avoir plus à craindre dorena-
vant, que ces impertinens ama-
teurs de la liberté, qui ont toujours
esté si fort en garde contre tout ce
qui tend au gouvernement arbi-

Dec. 1691.

C

traire, & à l'autorité purement despotique, osent ouvrir la bouche dans nos Assemblées de Parlement, & faire la moindre opposition à tout ce que nous voudrons entreprendre, soit pour le changement, ou pour la suppression des Loix & Constitutions de l'Angleterre, qui ont toujours si fort affoibli le pouvoir des Rois.

Enfin, Milord, la soumission de l'Irlande aux volontez de nostre Prince, y assujettit encore plus fortement les Anglois & les Ecoissois, mesme nos Provinces Unies. Cette conquête est, à vous dire le vray, un Opium merveilleux pour les rendre insensibles à tous les maux qu'un veritable esclavage doit causer à des Peuples naturellement trop libres; & quoy qu'on vous puisse dire que la reduction de ce Royaume nous oste un pretexte

GALANT. 51

bien plausible de tirer du Parlement des sommes aussi excessives que celles qui ont déjà si fort épuisé toutes les richesses de la Nation, comptez que nous l'amuserons longtemps de l'esperance d'affoiblir la France, & qu'encore que cette Campagne n'ait que trop fait voir qu'il n'y a rien à gagner pour nous, contre un Roy, qui non content d'avoir acquis plus de gloire en trente années, par le nombre infini des conquestes qu'il a faites, que tous les plus grands Princes qui l'ont précédé, en est encore tellement affamé, qu'au lieu de jouir en repos de sa reputation, il prend le temps que nostre Heros s'enivre des fausses loüanges dont toutes les Puissances de l'Europe réunies contre la France viennent l'encenser à la Haye, & qu'elles luy font esperer tout ce qui flatte le plus

son ambition ; il se sert , dis-je , de cette occasion , malgré les rigueurs d'une saison trop peu avancée , pour venir luy-mesme assieger & prendre à nostre vûë la plus importante Place des Pays-Bas , & montrer à tous ses Officiers & Soldats , par les perils auxquels il s'expose , le mépris qu'ils doivent faire de tous les dangers qu'ils courent pour son service.

Néanmoins , MILORD , quelque peine que nous ayons à justifier auprès des clairvoyans , la tranquille inaction de nostre Maistre à Nostre-Dame de Hall , & la foiblesse de ses operations pendant le cours , & iusqu'à la fin de cette campagne , nous n'avons pas laissé de le bien faire valoir auprès de ses Alliez , en reiettant sur les Gouverneurs generaux & particuliers , toutes les fautes qui devoient être

sur nostre propre compte, & nous attribuant la conservation de toutes les Places que le Roy de France n'a pas eu deſſein d'attaquer. Vous ne ſçauriez croire, MILORD, combien ces ſuppoſitions, quoy qu'entre nous, aſſez groſſieres, ont trouvé de créance en Flandre & en Hollande. J'apprens auſſi qu'on n'y a pas moins ajouté de foy en Angleterre; & quoy que les plus ſenſez ne puiſſent ſ'empêcher de dire que cette campagne eſt encore plus glorieuſe au Roy de France, que celles qui luy ont attiré l'admiration de toute l'Europe, & la jalouſie de tant de Puiffances armées contre luy, & qu'ils ne louent pas moins les effets qu'ont produit les ordres & inſtractions que ſa prévoyance, ſon expérience conſommée, & la parfaite connoiſſance qu'il a de tout ce qui ſe peut entre-

prendre de part & d'autre, luy ont fait donner de son Cabinet à ses Generaux pendant cette campagne, que l'intrepidité avec laquelle on l'a veu agir, neanmoins nous pouvons nous vanter, que comme tout son but n'est que de rétablir une parfaite tranquillité dans l'Europe, nous avons bien mieux réussi que luy, parce que rien ne peut estre contraire que la Paix aux desseins de nôtre Maître, & qu'on ne peut pas mieux agir que nous faisons pour perpetuer la guerre. En effet, MILORD, ne seroit ce pas rendre un beau service au Roy Guillaume de la faire cesser, & ne serions nous pas bien dignes de sa confiance si nous luy proposons de s'oster par une Paix, quelque avantageuse qu'elle pust estre d'ailleurs aux Peuples qu'il regarde comme leur Libérateur, tout pretexte d'entre-

tenir en Angleterre un corps de
Troupes assez puissant pour se faire
craindre de toute la Nation, &
affermir pour toujours l'autorité ab-
solue qu'il a commencé d'y exercer ?
Pensez-vous qu'il seroit bien aise de
la partager avec quatre ou cinq
cents Testes qui composent le Parle-
ment, & qui se croiroient aussi
Souverains que luy, s'il n'avoit
plus la force en main pour se faire
obéir ? Se contenteroit il à vostre
avis du mediocre secours d'argent
que les Anglois avoient accoutumé
de donner à leur Rois legitimes, &
des bornes que cette Assemblée d'u-
ne Nation si passionnée pour sa liberté
mettoit ordinairement par ses De-
libérations & Actes au pouvoir
de leurs Maistres ? Assurément,
MILORD, de l'humeur que nous
le connoissons, de semblables ca-
veçons ne luy plairoient pas, &

quoy qu'il ait cy-devant publié qu'il ne s'éloigneroit pas d'une bonne Paix, si on la pouvoit rendre solide & stable, il nous a bien fait connoître que ce n'étoit que pour consoler les Provinces-Unies, par cette vaine espeeance, de la ruine de leur Commerce, & dans le temps qu'il estoit obligé d'avoir encore quelque ménagement pour elles; mais comme elles sont à present entierement assujetties, & qu'il n'y a personne qui ose seulement soupirer pour la liberté perdue, nous pouvons lever le masque, & dire hautement que le Roy Guillaume ne veut point de Paix, & que par consequent aucun Anglois ni Hollandois ne la peut desirer, sans se declarer en mesme temps coupable de Haute Trahison.

Voilà, MILORD, quel est mon sentiment, & je crois que quand

cette guerre nous seroit encore beaucoup plus malheureuse qu'elle n'a esté jusqu'à present, nous la devons faire durer tout le plus long-temps qu'il nous sera possible, & que c'est le meilleur parti que nous puissions prendre, non seulement pour reduire l'Angleterre & la Hollande à une parfaite soumission aux volontez absolües du Prince nostre Maistre, mais aussi pour mettre la Maison d'Autriche, & tous les Princes ses adherans (malgré la difference de Religion, & l'intérest qu'ils ont de maintenir celle dont il font profession, contre le dessein que nous avons de la ruiner) dans la nécessité de ne pouvoir faire aucune autre démarche que celle que nous jugerons à propos, & de reconnoistre le Roy Guillaume comme leur Protecteur & l'unique appuy de leurs Estats. Et qui sçait

si dans la suite de cette guerre, après qu'il se sera rendu maître, par la foiblesse & l'imprudence des Espagnols, de toutes ces belles Villes qui leur restent dans les Pays Bas, il ne pourra pas les chasser encore des Indes Occidentales avec les forces des Anglois & des Hollandois, & disposer absolument de ces Trésors inépuisables, pour parvenir à tout ce que son ambitieuse imagination luy peut suggerer? Manquera-t-il de pretextes & de moyens pour disposer les Princes & Estats Protestans à ôster la Couronne Imperiale à une Maison qui ne se l'est rendue comme hereditaire que pour les reduire à une aveugle obéissance? Esquoy qu'ils ayent plus à craindre de luy que de celuy qui la possède, ne sçaura-t-il pas bien se servir du manteau de la Religion pour leur rouvrir les yeux, & les faire con-

courir à ses desseins ? Enfin MILORD, il y a tout à espérer pour luy dans la continuation de la guerre, & les mauvais succès ne tomberont que sur le dos de nos Alliez, & des Peuples soumis à la domination de nostre Maistre ; mais bien loin de luy porter prejudice, ils contribueront plutôt à son agrandissement. Je suis, &c.

On a eu icy avis de la mort de Messire Charles Maréchal, Abbé de Mortau, Chanoine & Grand Archidiacre de la Métropolitaine de Besançon, cy-devant Maistre des Requestes au Parlement de la mesme Ville. Il estoit homme de mérite & de probité, genereux, magnifique, & bon Amy. Aussi est-il universellement regretté de tous ceux qui l'ont

connu. Il avoit un Frere aîné , qui est mort Premier de la Chambre des Comptes (c'est le nom qu'on donne à celuy qui est à la teste de cette Compagnie) & des Neveux confiderez dans le Magistrat de Besançon , & dans la même Eglise dont il estoit la seconde personne. Il estoit aussi Oncle de Mr de Charentenay , Capitaine de Chevaux dans Rominville. Le Chapitre de l'Eglise de Besançon est composé d'un Doyen , d'un Archidiacre , d'un Chantre , d'un Tresorier , de deux Sous-Chantres , de quarante trois Chanoines , & de vingt-quatre Chapelains , ce qui le rend fort considerable. Tous les Chanoines sont personnes distinguées par leur naissance. Ils sont vestus d'une Soutane vio-

lette , doublée de taffetas , & avec des boutons cramoisi. Ils ont un Rochet sur cette Soutane , & par dessus , un manteau violet , dont la queuë est extrêmement longue , & où il y a autour du cou un retrouffis qui forme un Camail. Ce manteau est doublé de taffetas cramoisi en Esté , & d'Hermine en Hiver.

Je vous ay déjà envoyée quelques Ouvrages de Mr Pagot , Valet de Chambre de Son Altesse Royale Monsieur , dont vous m'avez témoigné estre fort contente. Les Vers qui suivent sont encore de la façon , & je me tiens assuré qu'ils vous plairont , tant par leur matiere , que par la maniere dont ils sont tournez.



SUR LE RETOUR
DE MONSIEUR LE DUC
DE CHARTRES.

Hiver, tu me tiens lieu de toutes les saisons.
 Je chéris tes frimats, & j'aime tes glaçons.
 Furamènes mon Prince, & ta rigueur extrême,
 Pour nous le redonner, le dérobe à soy mesme.
 Plein d'un nouvel éclat il paroist à nos yeux,
 Et c'est toy dont nous vient un bien si précieux.
 L'agréable Printemps n'a plus pour moy de charmes.

*Ses beaux jours à mon cœur ont trop
coute de larmes.*

*Son approche funeste enleva mon
Héros.*

*L'Esté ne fut pas moins fatal à mon
repos.*

*Un choc, une action, la marche d'une
Armée*

*Livroit mille combats à mon ame a-
larmée,*

*Et quand Mars en courroux faisoit
rougir Cérés,*

*Le regrettois le verd de nos premiers
guerets.*

*Quelle fut ma frayeur au retour de
l'Automne,*

*Quand le Belge éprouva la fureur
de Bellone?*

*Quand le fer & le plomb pleuvant
de toutes parts,*

*On vit ce jeune Prince au milieu
des hazards?*

*L'esprit toujours rempli des nobles
funeraillles,*

Qui couvrent de cyprès les sucodés
 des Batailles ,
 Interdit & troublé. Ciellje n'ose y
 penser ,
 L'en sens au mesme instant tout mon
 sang se glacer.
 En vain on me disoit que conduit
 par la gloire ,
 Mon Prince sans danger sortoit de
 la victoire.
 Mes esprits éperdus , & de soucy
 pressez ,
 Trembloient mesme au récit de ses
 travaux passez.
 Ouy, de tous ces travaux me retra-
 çant l'image ,
 Je ne pouvois le voir dans l'horreur
 du carnage ,
 Etonnant l'Ennemy par cent faits
 éclatans ,
 Se faire distinguer parmy les Com-
 battans ,
 Sans que mon cœur saisi d'une in-
 vincible crainte ,

Me laissa dans sa peur échapper
quelque plainte.

Quoy, si-tost ? m'écriois-je. Ah
Prince ! où courez vous ?

Ménagez plus un sang que nous
adorons tous.

Ne le prodiguez point dans un âge
si tendre.

Voyez tous les Heros , regardez
Alexandre.

L'Empire que les Dieux luy fai-
soient espérer ,

Le faisoit , à quinze ans , à peine
soupirer.

Voulez-vous avant luy commencer
la carrière ?

Avez-vous pour objet plus que la
terre entière ?

Goûtez dans vos beaux jours les
douceurs du Printemps.

Vos exploits se pourront remettre à
d'autres temps.

Ceux dont on vante plus l'ardeur
& le courage ,

N'ont jamais endossé la cuirasse à
vostre âge.

C'étoient là les discours que m'inspiroit la peur,

Quand mon Prince, sur Leuze, exerçoit sa valeur.

Heureux, si par le Ciel ma Muse
chaque année,

A ces tristes accens n'estoit point
condamnée,

Si CHARTRE satisfait de ses premiers exploits,

M'avoit fait soupirer pour la dernière fois;

Mais on ne verra point la première
Hirondelle,

Qu'il ne coure aussi-tôt où son
grand cœur l'appelle.

Les plus aimables jeux, les plus tendres
plaisirs

Ne pourront recenir l'ardeur de ses
desirs.

Les faits de ses Ayeux presens à sa
memoire,

*Ne l rendent touché que des traits
de la gloire.*

PHILIPPE *trionphant sur les
bords de l'Issel ,*

*Philippe triomphant dans les
champs de Cassel ,*

*Toujours victorieux, & toujours in-
trepide ,*

*Est dans tous ses desirs le seul Nord
qui le guide.*

*Brûlant de l'imiter , sensible à ses
appas ,*

*La grandeur du peril ne l'arrestera
pas.*

*Encor si dans l'horreur où ce penser
me livre ;*

*Un seul de ses regards m'obligeoit à
le suivre ;*

*Si m'attirant à luy par un heureux
effort ,*

*Il trompoit les desseins de mon fave-
ste sort !*

*Mais trop frivole espoir ! Eloigné
de ce Prince ,*

*Je languis dans le fond d'une triste
Province,
Où dès que le Zephir paroîtra dans
nos champs,
Je vay recommencer sur ces mêmes
accens.*

*Voicy d'autres Vers qui ont
esté faits sur la mort des vail-
lans hommes qui ont payé de
leur sang les avantages que
nous avons remportez au
Combat de Leuze.*

M *Agnanimes François, qu'une
mort genereuse
Signala dans ces lieux, où Bellone
en courroux,
De cent Peuples divers forme une
Ligue affreuse,
Que vobtre sort fut beau, qu'il vous
dût estre doux
De finir vos iours avec gloire*

Au sein de la victoire !



*Rangez avec plaisirs deffous vos
Etendars,*

*Le grand nom de Louis vous menoit
aux alarmes ;*

*Vous avez sous ce nom affronté les
hazards,*

*Sa fortune a par tout accompagné
vos armes.*

*Vous mourez, cette mort, Guerriers,
Vaut les plus beaux Lauriers.*



*Redevable aux efforts de vostre
courage,*

*La France a de ses pleurs honoré vos
cyprés.*

*Ce n'estoit pas assez, Louis fait da-
vantage.*

*Sa pieté sincere ajoûte à ses regrets,
Et pour vous icy l'interesse
Bien mieux que la tendresse.*



*Il vous aimavivans, il vous donna
des soins;*

*Au delà du tombeau ces soins pour
vous s'étendent,*

*Et s'ils sont comparez, les premiers
valent moins.*

*Chacun pour le bonheur que vos
Manes attendent,*

A son exemple glorieux,

Sollicite les Cieux.



*Un trépas dont l'honneur avoit pour
vous des charmes,*

*Ne devoit pas coûter des pleurs à ce
Héros.*

*Vostre gloire offensée auroit blâmé
ces larmes ;*

*Mais lors que ses souhaits pressent
vostre repos,*

*Quel beau jour dans leurs antres
sombres*

Vient briller à vos Ombres !



*Avec moins de plaisir, quand le Ciel
tout d'airain
Refuse à ses besoins les secours de
la pluie,
A de soudaines eaux la terre ouvre
son sein,
Qu'en ces funebres lieux dont l'hor-
reur vous ennuye,
Vos Manes bien-tôt plus heureux
Doivent ouïr nos vœux.*



*Ministres des Autels, qu'à vos pieux
exemples.
Dit Louis, tout le Peuple à prier ex-
cité,
Pourant de vaillans Morts s'as-
semble dans les Temples;
Que la coutume en passe à la poste-
rité;
Qu'à ceux qui pour moy se hazar-
dent,
Les mêmes soins se gardent.*



*On t'obéit, grand Roy. Manes, soyez
contents ,*

*Et vous, braves Guerriers, qui pour
sauver la France ,*

*Prodiguez vostre vie en ces mal-
heureux temps ,*

*Cherissez, admirez cette reconnais-
sance ,*

*Qui craignant le sort des Combats
S'assure à vos trépas.*

Le 12. du Mois passé, les
Confreres du Saint Sacrement
de Roanne firent un Service
solennel pour Mr le Marechal
Duc de la Feüillade. La Cha-
pelle étoit toute tenduë de noir
& éclairée de plus de mille
Flambeaux, avec les Armes de
la Maison d'Aubusson. Au mi-
lieu étoit élevée une Repre-
sentation sur cinq marches,
couronnée,

couronnée d'un Dais de ve-
lours noir à franges d'argent,
& orné de la Couronne Ducale,
& du Bâton de Marechal de
France. Mr Duguét, Curé de
la Ville de Feurs en Forest,
prononça l'Oraison Funébre
avec un applaudissement gene-
ral. Il prit pour Texte ces paro-
les, *Deum time Regem honori-
ficat*. Craignez Dieu, hono-
rez le Roy. Il y trouva la divi-
sion, & fit voir que Mr de la
Feüillade avoit esté un zélé de-
fenseur de la Couronne, & un
zéle défenseur de la Religion.
Il exagera d'abord cet attache-
ment si empressé qu'on luy a-
veu pour le Roy, dont il avoit
toujours plus aimé la personne,
que la dignité, & dit qu'il n'y
avoit rien en cela de surpre-
nant, & qu'un Prince d'un me-

Dec. 1691.

D

rite si extraordinaire, se faisoit adorer de toute la terre. De là il prit occasion d'en faire l'éloge, qu'il ramassa en peu de mots, en disant que si sa naissance l'avoit fait regner dans la Monarchie du monde la plus florissante, il s'estoit rendu digne par luy même de commander à tout l'Univers, que ses Ennemis seroient trop heureux s'ils pouvoient devenir ses Sujets, & qu'il ne manque à leur repos que de le voir troublé par ses conquestes; que jamais Monarque n'en a fait de plus rapides, qu'insulter & forcer une Place, c'est pour luy la même chose; & que tout ce que l'Europe entière conjurée contre luy peut faire, c'est de s'empescher d'estre vaincuë, qu'on peut repeter en sa faveur

ce que la Reine de Saba disoit
 autrefois de Salomon , que
 Dieu l'avoit mis sur le Trône,
 parce qu'il aimoit son peuple ;
 que la marque la plus particu-
 liere de la protection du Ciel
 sur nous , c'est de nous avoir
 donné un Roy , qui tout habile
 qu'il est dans l'art de regner ,
 est encore plus honneste hom-
 me , qu'il n'est grand Roy. Il
 ajouta en rentrant dans son
 sujet , que comme la tendresse
 à la Cour est plus fondée sur les
 défauts de ceux qui aiment ,
 que sur les bonnes qualitez de
 ceux qu'on aime , & que c'est
 moins par admiration pour les
 gens , qu'on s'attache à eux que
 par le besoin qu'on en a , mal-
 gré les qualitez heroïques de
 sa Majesté , l'attachement si
 desinteressé , que Mr de la

D 2

Feüillade avoit témoigné pour Elle, luy faisoit honneur, & meritoit des eloges ; que non seulement il n'estoit pas fondé sur les bienfaits qu'il en recevoit, encore qu'il en eust esté comblé, mais qu'il dépensoit même une partie de son bien pour le faire mieux paroistre. Il justifia ce dernier article par la Place des Victoires. Tout son discours estoit semé de traits d'esprit ; les pensées en étoient nobles, & les expressions heureuses. Telle étoit par exemple, cette description des Mines que l'on avoit fait jouer au Siège de Candie. *La terre fonde sous les pieds des Soldats, & les ensevelissoit tout vivans, ou ils étoient emportez avec les postes qu'ils occupoient jusque dans le Camp des Ennemis qui en étoient*

*foudroyez; & les Victorieux demeu-
roient ensevelis sous les vaincus. Il
finit par un trait de Morale fort
delicat. Après avoir parlé de
Mr le Duc d'Aubusson, Fils
de Mr le Marechal Duc de la
Feüillade, Ce seroit (dit-il) de
quoy nous consoler de la perte du
Pere, si quelque chose estoit capa-
ble de nous donner de la consola-
tion mais il faut l'avoüer, Mes-
sieurs, la mort des Grands Hommes
laisse un certain vuide dans le mon-
de, qu'on ne remplit jamais assez
bien, Heureux, si cette mort nous
fait apercevoir, que le monde n'est
luy même qu'un grand vuide, qui
ne sçauroit nous remplir. La Gran-
deur flatte, & embarrasse : les
Plaisirs divertissent & disparaissent.
Les Passions nous occupent, & nous
tourmentent. Les choses les plus dou-
ces dégénèrent en amertume : tous*

a son poison. Salomon qui avoit tout à souhait, & qui nous avouë luy-même qu'il avoit vécu dās la volupté & dans l'abondance, nous avouë en même temps que tout n'est que vanité, & que rien ne l'a satisfait. Faut de chagrins, la Volupté mesme nous chagrine. C'est une inquietude perpetuelle; soit que cela vienne de la bizarrerie de nôtre esprit éternellement importun aux autres, & incommode à soy-mesme; soit que comme a remarqué Saint Augustin, nôtre ame n'estant faite que pour Dieu, ne puisse trouver de repos qu'en luy. Après tout, Messieurs, quand vous auriez tout ce que vôtre cœur desire, quand il seroit icy bas de vrais plaisirs, une felicité constante, tout cela ne se termineroit-il pas à la mort, & à quoy serviroit-il qu'à nous la rendre plus amère? La pensée de la mort

ne viendrait-elle pas nous troubler mille fois le jour , & ne serions-nous pas réduits à nous écrier avec ces impies dont il est parlé dans l'Ecclesiastique. O mort, que ton souvenir est triste ! Ah , Messieurs , faisons des reflexions plus justes. En pleurant la perte que nous avons faite , prenons garde à ne nous pas perdre pour toujours ; & que je n'aye interrompu nos sacrez Mystères , que pour vous faire interrompre le cours de vos vices & de vos debauches. Lorsque vôtre Priere vous porte à rendre des devoirs funébres à un Mort Illustre , vous devez vous ressouvenir qu'elle doit vous porter à bien vivre. Pour vous y exhorter efficacement , je finis par où j'ay commencé. Deum time , Regem honorifica , craignez Dieu , honorez le Roy. C'est le précis de tous vos devoirs ; c'est la verité

*vôtre Heros ; ce sera le sujet de
vôtre gloire.*

Je vous ay déjà envoyé quelques relations du voyage de six Vaisseaux du Roy aux Indes. Elles vous ont fait plaisir , tant par les choses curieuses qu'elles contiennent , que parce qu'elles sont glorieuses à la France. C'est une chose digne de la plus haute admiration, que de voir le Roy porter la terreur de son nom jusqu'en des Climats si éloignez , dans le mesme temps qu'il a en teste presque toutes les forces de l'Europe. Comme il n'y a point de Relations sur un mesme sujet , qui n'ayent des circonstances differentes , & que les uns oublient ce que les autres remarquent, j'ay cru vous devoir encore envoyer

celle-cy , ces sortes de pieces servant à faire connoître que tous les Ennemis de Sa Majesté contribuënt à sa gloire en quelque lieu du monde qu'ils soient.

A Pontichery le 20. Janvier 1691.

Nous sommes arrivez , graces au Seigneur, à Pontichery, à la Coste de Coromandel, après une longue & penible navigation ; car, comme vous l'avez pû sçavoir, ces six Vaisseaux n'estoient armez que pour porter la guerre à nos Ennemis jusques dans les pays les plus reculez, & où ils sembloient estre entierement les Maîtres, attaquer & prendre leurs Vaisseaux, non seulement en pleine mer, & sur leurs costes, mais encore les aller chercher jusque dans leurs Ports, & sous le Canon de leurs meilleures

Fortereſſes. Je croy que vous ſerez bien aïſe de voir une petite deſcription de ce Voyage , autant en détail que le temps me l'a pû permettre dans un départ un peu précipité.

Nous partimes du Port Louis le 17. de Février de l'année 1690. & nous fimes voile vers l'ifle de Maderé , où nous eſperions trouver quelques Vaiſſeaux Ennemis , mais ſoit à cauſe des courans , ou de la Brume, nous deſſamés ſa hauteur ſans la voir , après quoy nous fimes route vers les Canaries , entre leſquelles nous paſſamés le 10. & 11. de Mars , & de là nous allâmes mouiller à Sant. Iago , Iſle du Cap-Vert , où réſide le Gouverneur General de toutes ces Iſles , qui ſont ſous la domination des Portugais. Le ſeul mouillage de cette Iſle eſt au Sud , à une rade que les Habitans

appellent Praya, à trois lieues de la Ville de Saint-Jago, qui donne son nom à toute l'Isle.

Nous esperions y trouver toutes sortes de rafraichissemens, & en abondance, & mesme à vil prix, comme quelques uns qui y avoient mouillé autrefois nous l'avoient fait croire, mais l'on fut fort trompé, lors qu'on nous apprit que la secheresse qui continuoit depuis quatre ans, avoit tellement brûlé le pays, qu'à peine pouvoit on trouver quelques Bœufs & quelques Cabrils, encore falloit-il les aller chercher bien avant dans les terres, & pour fruits & herbages quelques Cocos, dont le Gouverneur fit presents, comme de quelque chose de rare.

Ainsi, Mr Duquesne voyant qu'on ne pouvoit rien avoir, quand on y demeureroit plus long-temps,

Et de plus , ayant appris du Gouverneur qu'il n'y avoit que trois jours que deux Vaisseaux Hollandois , Et un Anglois , en estoient partis ; que les Hollandois avoient laissé une Lettre pour un troisième Vaisseau qui devoit y passer , afin de l'avertir qu'ils feroient petites voiles iusques a Cap de Bonne Esperance. Nous mismes à la voile le 21 Mars , nous flatant de les pouvoir trouver , après avoir demeuré seulement trois iours en cette rade. Nous passames la Ligne le 8 d'Avril , Et doublâmes le Cap de Bonne Esperance le 27. de May , sans trouver rien d'extraordinaire. Ayant reconnu le Cap des Aiguilles , nous fismes voile vers Madagascar , pour entrer dans le Canal de Mosambie. Nous la reconnûmes le 19. Juin , Et donnâmes dans ce Canal pour aller nous ra-

fraischir à Moely, qui est une Isle habitée par des Descendans d'Arabes qui s'y sont fait un Roy. La plupart sont Mahometans, & le reste Gentils. Ce sont des Peuples qui vivent dans l'oïveté, & aiment fort le repos, se contentant de ce que la terre leur produit, sans se mettre en peine des autres commoditez qu'ils en pourroient retirer, s'ils la cultivoient. Nous y mouillâmes le 21. Juin. D'abord Mr Duquesne envoya son Canot avec un Officier, afin de choisir un lieu commode pour mettre nos Malades à terre, & s'informer des Habitans où l'on pourroit faire commodement de l'eau, & enfin offrir un present, selon la coutume des Orientaux, au Roy du pays. Ce present, consistoit en une piece d'Indienne de Masulipatan, & un gros & vieux Mousqueton; à quoy le Roy répondit par

une Vache , un Veau , & quelques Fruits qu'il envoya au Commandant de l'Escadre , par un des plus grands Seigneurs de sa Cour.

Nous eûmes toute sorte de satisfaction. Les rafraichissemens, c'est à dire , les Bœufs , les Vaches , cabrils, poules, fruits , &c. estoient en abondance , & nous avions ces choses pour du papier, de la soie, de vieux morceaux de fer , & d'autres bagatelles, mais sur la fin ils demanderent des Pataques, ou Ecus d'Espagne. Nous en partîmes le premier de Juillet , après avoir fait nostre eau , & pris les rafraichissemens necessaires , pour aller à une autre Isle qu'on appelle Amjouam , où les Anglois vont se rafraichir ordinairement. Ces Insulaires de Moely nous avoient dit qu'ils y avoient trois de leurs Vaisseaux mouilleZ.

Le lendemain sur les quatre heures du soir étant en vue de la rade, nous découvrîmes un Vaisseau mouillé tout proche de terre. Il mit Pavillon Anglois si tost qu'il eut apperceu le Pavillon Hollandois que nous avions arboré. Nous forçâmes de voiles pour l'enlever avant la nuit, si cela se pouvoit, ne doutant nullement que ce ne fust quelque Vaisseau Marchand interloppe, ainsi mal armé; & avec peu de monde. Mais nous fûmes un peu surpris lors que nous ayant reconnus pour François, il se mit à la voile, & se défendit contre nous avec autant de vigueur que le desordre où son Vaisseau estoit le pût permettre, ayant ses Batteries embarrassées; mais s'il se défendoit bien, il fut vigoureusement attaqué, car nous fûmes un bon quart d'heure vergue à luy lâcher nos

bordées, dont il ne perdoit pas une seule balle. Le combat dura près de deux heures & demie, l'un le prenant lors que l'autre le quittoit : après quoy Mr Duquesne appercevant que nous nous incommodions les uns & les autres, l'Ennemi prenant toujours cette précaution de se mettre au milieu de nous, envoya un Officier à tous les Vaisseaux, pour avertir les Capitaines de cesser le feu, & de le garder seulement de près jusques au jour. Ainsi on discontinua, & chacun prit son poste. Il courut au large, & nous le suivimes jusqu'à environ minuit, qu'il mit costé en travers, ce qu'appercevant un de nos Vaisseaux, il luy lâcha quelques coups de Canon. Aussi-tost on entendit de son Vaisseau comme des coups de Mousquet, & on vit sa Poudre en un instant toute en feu. Ce feu monta

en moins de rien aux Masts, aux Voiles, & aux cordages, en sorte qu'au milieu d'une grande obscurité, nous fûmes éclairés par un flambeaux qui nous coura cher, & que nous regretâmes beaucoup; car outre que nos Vaisseaux furent un peu incommodés, nous apprîmes par un Soldat François qui se sauva de son bord à la nage dès le commencement du combat, que ce Vaisseau, nommé le Grand Albert, percé pour soixante & dix pièces de Canon, en ayant cinquante quatre de montées, appartenoit à la Compagnie Angloise des Indes Orientales, qu'il estoit chargé de riches Marchandises, & de beaucoup d'argent; qu'il y avoit dessus deux cens cinquante hommes d'Equipage, & qu'il alloit à Bombay.

Le lendemain au matin nous

fimes route pour les Maldives , entre lesquelles nous passames & reconnumes la terre de Ceilon le 17. de Juillet. Le jour suivant nous primes une Fluste Hollandoise chargée de Ris & de curiositez de la Chine & du Japon, avec cinquante mille Richedalles, qui étoient le payement des Garnisons de cette Isle. Ensuite la costoyant , nous primes encore un petit Bastiment Hollandois qui n'avoit que du Leste.

De là nous passames à la veüe de Mecapatan , Forteresse Holladoise, devant laquelle il y avoit 5. Vaisseaux Hollandois qui se rallierent le plus proche de terre qu'ils purent, & sous le Canon de leur Forteresse, prêts à s'échoïer si nous les eussions poursuivis , mais faute d'eau nous ne pûmes les joindre , & de plus , y ayant beaucoup de Bancs de sable que nous ne connoissons pas , nous

jugames à propos de passer outre. Deux heures après, nous passames devant Trinquebarre, belle Forteresse aux Danois, devant laquelle il y avoit trois Vaisseaux de cette Nation à l'ancre. De-là nous allames mouiller à Ianvaripatan, où les François ont un petit établissement depuis peu. Le Chef vint à Bord & nous dit, que Mr des Forges avec une partie des Troupes estoit retourné en France.

Le lendemain nous mouillames à Pontichery, qui nous salua de onze coups de Canon. Nous luy en rendimes neuf, & Mr Martin ayant appris qu'il y avoit à Madras onze Vaisseaux Hollandois & Anglois, en parla à Mr du Quesne & aux Capitaines de l'Escadre, qui resolurent qu'après qu'on auroit déchargé quelque chose qui étoit dans les Vaisseaux pour Pon-

richery , & pris quelques autres marchandises pour Bengale où nous allions, on les iroit canonner.

Nous mîmes à la voile le 24. Aoust , veille de la Feste de Saint Louis , & le lendemain sur les dix heures au matin , nous fumes en venè des Ennemis qui étoient rangèz sur une Ligne sous le Canon de leur Forteresse , bien munis de bons & de gros Canons qui battent sur la Mer. Nous les attaquames , & allames mouiller par leur travers. On envoya un petit Bruslot que nous avions armé pour brusler l'Amiral Hollandois qu'il accrocha par les Haubans de misaine , mais soit que les Grappins qui n'estoient que des Cercles de fer courbeZ se redresserent , & que les Ennemis à cause de sa petitesse , le pousserent au large, il alla brusler en pleine Mer , sans faire effet. Ce Combat dura

plus de trois heures, après quoy nous nous retirames hors de la portée du Canon, & les Ennemis de leur costé s'approcherent tout proche de terre, craignant une seconde attaque. Nous y passames la nuit, & le lendemain nous mismes à la voile, & allames prendre un de leurs Vaisseaux à leur veüe que nous brûlames ensuite, n'y ayant rien dedans, l'Equipage même s'estant sauvé à terre.

Trois ou quatre jours après, on apperçent un Vaisseau mouillé, dans une Anse. On courut dessus, mais ayant mis Pavillon Anglois, & sçachant de nos nouvelles, le Capitaine fit échouer son Vaisseau à la Côte, & se sauva à terre avec son Equipage. Le Prince de ce pays les a retenus tous Prisonniers, & s'est saisi du Vaisseau & des Marchandises. Ainsi voyant

que nous ne pouvions l'avoir, nous fîmes route pour Bengale où nous arrivâmes le 6. de Septembre.. Il y avoit deux Vaisseaux Anglois à cette rade, qui nous ayant apperçus se retirèrent dans les brasses, à l'embouchure du Gange. Après qu'on eut fait ce que l'on avoit à faire, nous mîmes à la voile pour aller croiser au tour de cette rade, mais le gros temps nous separa, & nous fîmes route pour Merguy, où il nous fut impossible d'arriver à cause des calmes & des vents contraires. Nous allâmes hiverner à Hegrailles à la Coste du Pegou, qui est une Isle inhabitée, & où il y a quantité de Buffles, de Cerfs, de Sangliers, & de toutes sortes de Gibier. Nous fîmes là de l'eau & du bois, & y demeurâmes quinze jours pour laisser reposer l'Equipage, après quoy nous allâmes à Bengale, prendre les

Marchandises que l'on avoit dessein d'envoyer en France. Nous y sejournames trois semaines, & retournames à Pontichery. Nous passames aussi devant Madras, où nous apperceumes un Vaisseau Anglois mouillé sous la Forteresse. Il mit à la voile, & nous le poursuivimes jusqu'au soir qu'il alla mouiller sous une Pugode tout proche de terre. La Mer étant trop grosse, Mr Duquesne passa outre.

Nous arrivames le lendemain à Pontichery. La Forteresse nous salua de onze coups de Canon que nous luy rendimes coup pour coup. Nous descendimes le Pere Tachard & moy, qui estions les seuls Iesuites qui avoient esté faire cette petite Campagne de Merguy. Les autres demurerent à Pontichery, où nous apprimes que le Grand Mogol fait continuellement la guerre au Prince

de ce pays, qui est petit-Fils du Grand Savagi, & s'appelle Ram Raja. Ce Prince a déjà perdu beaucoup de terre, & le General du Mogol est devant Cingi, Capitale de cet Etat, qui n'est qu'à quinze ou seize lieues d'icy. Il l'assiege fort étroitement, & envoie des Camps-volans jusqu'aux environs de cette Place. Il s'est retiré icy plus de quarante mille hommes sous la protection des François, pour qui le General du Mogol a tant d'égard, qu'il a envoyé à Mr Martin, Directeur General de la Royale Compagnie de France dans les Indes, tous les Prisonniers de Guerre qui se sont re클amez de Pontichery. Ces pauvres Peuples qui fuyent de tout costez pour éviter l'esclavage, ou pour se garantir de la fureur des Soldats du Mogol, sont icy dans une extrême misere, ayant esté pillés

lez & repillez, & plusieurs mesme viennent blessez & meurtris de coups de baston. Ainsi nos Peres les vont visiter, & leur portent quelques Remedes pour leurs maladies. On les invite mesme de venir chez nous se faire panser de leurs blessures; & on a fait de tres-belles cures, mais ce seroit peu de chose, s'ils n'en rapportoient que la guerison de leurs corps, ou de leurs blessures. Il s'en trouve qui touche des bontez qu'on les instruisse, mais comme pas un de nos Peres ne sçait encore parfaitement la langue du pays on ne peut faire de grands progrès, outre que ces gens-cy ne sont pas extremement curieux, & vivent mesme dans une grande indifferen-
ce de toutes choses, mais c'est beaucoup d'avoir entré chez eux, car faisant semblant de donner des Remedes à leurs petits Enfans, on les

Dec. 1691.

E

baptise lors qu'on les voit en danger de mort dont il y en a un grand nombre qui meurent de misere, & on a déjà conféré ce Sacrement à plus de trois cens, depuis deux ou trois mois que nos Peres sont icy.

Après que les Vaisseaux seront partis, j'espere, moyennant la grace de Dieu, m'attacher à apprendre la Langue Malabare, & quelque peu de Chirurgie, afin de tâcher de cooperer autant qu'il me sera possible, au Salut & au soulagement de ces pauvres Peuples, Je suis vostre, &c. Moriset, Novice de la Compagnie de Jesus.

Il y a longtemps qu'on se plaint de ce que les nouveaux Systêmes, & les nouvelles découvertes dans la Medecine n'ont point apporté de changement dans la maniere de traiter les maladies, & que la



GALANT.



pratique roule toujours sur
certain cercle de remèdes dont
les Malades reçoivent peu d'u-
tilité. Il semble que Mr Minor,
Docteur en Médecine, ait en-
trepris de faire cesser ces plain-
tes. Il a commencé par donner
un nouveau Système des Fié-
vres, dans lequel il a fait une
belle Critique de la doctrine
de l'Ecole. Il examine si le
sang se corrompt dans les vei-
nes, & il fait voir que cela n'est
pas possible pendant qu'il y
conserve quelque mouvement.
Il remarque qu'on nous impose
sur cette corruption apparen-
te, & sur ces diverses couleurs
que l'on voit dans les palettes;
que les abscesses & les pustules
qui paroissent dans la petite
Verole & dans les autres Ma-
ladies, ne prouvent point que

le sang soit corrompu dans les veines; que les vers même que l'on en a vû sortir, ne sont pas des effets de cette corruption, & il fait voir que tous les Insectes viennent de semences. Après avoir examiné la doctrine de l'Ecole sur la nature des Fièvres, il propose son opinion. Il dit qu'elles sont causées par un chile chargé de cruditez qui fait bouillir le sang, ou par un sang peu spiritueux, qui digere avec peine un bon chile. Sur cette hypothese il examine les differens estats de la Fièvre suivant les differens degrez de fermentation. Il rend raison de tous les symptomes divers qui arrivent dans les fièvres, & il explique la cause de leurs retours periodiques d'une maniere qui plaist à ceux qui aiment

la Medecine. Son Systéme ainsi établi, il répond à des objections qu'on luy pourroit faire. Il parle du Quinquina, & de plusieurs experiences qu'il a faites sur ce remede, & tout cela sert à confirmer son hypothese. Cet Ouvrage a esté tres-bien receu des Sçavans, mais l'Auteur estant persuadé que le Public ne se contente pas de vaines speculations, & va toujours à l'utile, il a donné cette nouvelle Edition, dans laquelle il propose une methode seure & facile pour guerir promptement les fievres. Il y explique le legitime usage de la saignée, & en quel cas ce remede peut contribuer à leur guerison. Il examine aussi en quoy consiste la vertu des Purgatifs. Il fait voir qu'ils n'ont point de ma-

lignité, & que la plupart ont beaucoup de rapport avec nos alimens, & par là il leve bien des scrupules, dans lesquels on a esté jusqu'icy touchant l'usage des remedes purgatifs. Sur ce fondement il établit pour maxime certaine de purger, ou de faire vomir dans les commencemens, contre la pratique ordinaire. Il donne des avis & des remedes contre toutes les fièvres, & il fait des reflexions sur les Hôpitaux en general & particulièrement sur ceux de l'Armée, qui paroissent fort utiles, & enfin il donne le Quinquina comme le plus assuré Febrifuge de la Medecine. Il en propose des préparations commodes, & il prouve qu'il ne fixe ny ne suspend les humeurs qui causent les fièvres.

Comme je vous parle de la seconde Edition de ce Livre, & que toute la premiere a esté vendue, il y a sujet de croire que le Public en est tres content. Il est dédié à Mr Fagon, premier Medecin de la feuë Reine, & de Messieurs les Enfans de France, si generalement approuvé, qu'il est estimé même de ceux qui se déchainent tous les jours contre la Medecine. Ainsi l'on peut dire que le Livre de Mr Minot doit estre bon, puis qu'il a l'approbation d'un aussi habile homme que Mr Fagon, & au sentiment de qui le Public defere ainsi que la Cour. Il se vend chez le Sr Laurent Dhoury, rue S. Jacques, au S. Esprit.

Suivant les ordres du Roy, envoyez à tous les Evêques &

Ordinaires des lieux , de faire dire un des jours de la premiere Semaine de l'Avent par les Prestres de leur Diocese, une Messe pour le repos des Ames des Officiers , Soldats , & Matelots qui auront esté tuez , ou qui sont decedez pendant la Campagne , Mrs de l'Eglise Royale de S. Hilaire le Grand de Poitiers , dont le Roy est Abbé, ne se sont pas contentez de donner la mesme marque de leur respect, & de leur zele, que donnent toutes les autres. Le Vendredy 7. de ce mois, ils firent un Service avec toute la solemnité possible. Leur Eglise estoit tenduë de noir, & fort éclairée. Mr de la Bourdonnaye Intendant, ainsi que le Presidial, assista à ce Service, où une grande Musique se fit entendre.

Mr l'Abbé de la Messelliere,
Doyen de ce celebre Chapitre,
y celebra la Messe revestu des
habits Pontificaux & la Mitre
en teste, comme il a accoustu-
mé de faire aux plus grandes
solemnitez.

Pour vous faire attendre un
Ouvrage digne d'estre leu, je
n'ay qu'à vous dire qu'il est
de Mr de Templery, Gentil-
homme d'Aix en Provence. Je
vous en ay déjà envoyé plu-
sieurs de la façon, qui vous
en ont fait souhaiter d'autres.
Ainsi je ne doute point que
vous ne me sçachiez gré de ce
que je vous fait part de la Sa-
ture qui suit.





SUR CES MOTS

D'HORACE,

Dans sa troisiéme Satire, que
personne n'est exempt d'im-
perfection.

SATIRE MORALE

A

MADAME LA MARQUISE
DE L'ANGLE'E.

JE vous offre, Marquise, un fi-
delle portrait ;
Où chacun de son vice avoüra quel-
que trait,
Et je ne vois que vous parmi l'hu-
maine race,
Qui puisse estre à l'abry du Prover-
be d'Horace.

*Car il faut , pour trouver un esprit
bien sensé ,*

*Attendre l'avenir , ou fouiller le
passé.*

*Encor , parmi ces noms de qui l'Hi-
stoire éclate ,*

*A peine y voyons-nous un Caton, un
Socrate ,*

*Et ces Stoïciens qu'Athenes publioit,
Sont des Originiaux qu'Angely co-
pioit..*

*Ce qu'on dit, sens commun, est un
terme barbare ,*

*Car loin d'estre commun, il n'est rien
de si rare ,*

*Et ce que l'on appelle esprit subtil
& fin ,*

*Est si fin & subtil, qu'il s'exhale à
la fin.*

*Tel croira du bon sens nous montrer
la metode ,*

*Qu'il est de ce bon sens luy-même
l'Antipode ,*

E 6.

*Et tel sur la Sagesse osera méditer ,
Que sur le ridicule il pourroit com-
menter.*

*En un mot, il n'est point de Sagesse
accomplie ,*

*Et les plus Sages mêmes ont un
grain de folie.*

*Un Avare , en effet , semble être
fort prudent*

*Quand pour se garantir de plus d'un
accident ,*

*Il conserve un Metal que la Nature
enferme ,*

*Pour nous marquer son prix , au
centre de la terre ,*

*Mais ce Fou néanmoins , nageant
dans des flots d'or ,*

*Peut bien mourir de faim auprès de
son trésor ,*

*Au lieu de s'en servir , il veut tou-
jours l'accroître ;*

*Il n'en est que l'esclave , & n'en est
pas le Maître.*

*Il l'adore, il l'encense, & ne joint,
belas !*

*Non-plus de ce qu'il a, que de ce
qu'il n'a pas.*

*Le mot de dépenser, pour luy c'est
un Blasphême,*

*Il n'a point d'ennemy plus facheux
que luy-même.*

*Tout jaune de son Or, il ne sçauroit
guerir,*

*Et de la peur de perdre, & du soin
d'acquérir.*

*Le plus friand morceau luy paroist
insipide.*

*S'il veut manger un œuf en son rez
pas sordide,*

*Il pousse des soupirs, il pleure de
regret*

*De ce que par cet œuf il va perdre
un Poulet,*

*Et ne peut empêcher sa douleur de
paroistre*

*A voir, loin du Perou, que le Ciel
l'a fait naistre..*

110 M E R C U R E

*Avare extravagant , de grace, ré-
pons-moy.*

*A quoy sert cet argent qui fourmille
chez toy ?*

*Veux-tu servir d'exemple à l'avidè
Tansale ,*

*Qui sans cesse brûlant d'une soif
sans égale ,*

*Ne sçauroit l'étancher sur le bord
des ruisseaux ,*

*Toujours alteré , cherche l'eau
dans les eaux ?*

*On comme l'Hydropique , enflé d'u-
ne humeur noire ,*

*Plus tu bois , malheureux , & plus
tu voudrois boire ,*

*Que te servent tes biens , si tu ne
t'en sers pas ,*

*Ces Ecus amassez l'un sur l'autre
à grands tas ,*

*Cet or qu'au fond d'un Cofre en
monceaux tu confines ?*

*N'a-t-elle avec ceux qui tra-
vaillent aux Mines .*

*Qui pondreux d'un Metal qu'ils
ne peuvent ravir ,*

*Sont toujours avec l'Or , & n'osent
s'en servir.*

*En ta mort, si Caron de l'autre bord
de l'Onde ,*

*Vouloit à prix d'argent te repasser
au Monde ,*

*Tu serois , j'en conviens, fort sage
d'amasser*

*Cet Or qui pourroit seul te faire
repasser ;*

*Mais puisque dès l'instant qu'on
entre dans sa Barque ,*

*Il ne repasse plus ni Berger ni Mon-
arque ,*

*A quoy te sert , Avare , avec tes
revenus*

*De vivre en Diogene , & mourir
en Cresus ?*

*Voyons un autre Fou de différente
espece.*

*C'est un Ambitieux qui regardant
sans cesse*

*Ce que les autres ont, & jamais ce
qu'il a,*

*Voudroit voler plus haut 'qu'Icare
ne vola.*

*Il croit, ce temeraire, au moment
qu'il trébuche,*

*Avoir des aîsles d'Aigle, & n'en a
que d'autruche,*

*Et voulant s'élever à de trop hauts
objets,*

*On voit ses aîsles fondre avec ses
vains projets.*

*D'honneurs, de dignitez, de vent
& de fumée,*

*Il tâche de bâtir sa grande renom-
mée,*

*Mais embrassant une ombre, il ne
s'apperçoit pas,*

*Que, comme un Ixion, il ne tient
qu'un brouillard.*

*Mal content de son sort, il tâche de
paroître,*

*Non le même qu'il est, mais tel qu'il
voudroit estre.*

*Son desir est un Ver qui contre luy
s'aigrit ,*

*Et ronge inécessamment le bois qui le
nourrit.*

*Il voudroit de sa terre étendre les
limites*

*Jusqu'au-dessus du Gange, & com-
fronter les Scythes ,*

*Avoir tout à la fois, tant son cœur
est hautain ,*

*Les rangs de Boucherat, du Harlay,
Pontchartrain ;*

*Il voudroit de LOUIS..... Tay toy ,
Muse peu sage ,*

*Tay toy ; respecte un Trône à qui tout
rend hommage.*

*Cherche de quelque Fou le portrait
racourcy ;*

*Mais sans le trop chercher, il se pré-
sente icy.*

*C'est un homme entêté de sa haute
Noblesse ,*

*Que sa presumption bronille avec
la Sagesse.*

*On remarque en sa Race un Fideli-
commis*

*D'un ridicule orgueil qui va de Pere
à Fils.*

*Il croit que Mezeray, cette sçavante
plume ,*

*N'eust pû sans ses Ayeux composer un
volume ;*

*Que sans le bruit qu'il fait à la Cour
à Paris ,*

*On verroit chez Gueron les Mercu-
res pourris.*

*Il suffoque les gens , les seche & les
chagrine ,*

*Par des Prosnes glacez de sa noble
origine ,*

*Et comme Tabarin, d'un stile extra-
vagant*

*Il vend aux idiots son baume & son
onguent.*

*Puis , cet évaporé de la premiere
classe ,*

*Compte avec des jettons les hauts
faits de sa race ,*

Et quand il a compté mille éclatans
exploits,

Il quitte les jettons & compte avec
ses doigts :

Un tel de mes Ayeux (dit il) dans
l'Allemagne

En l'an sept cens & trois secourut
Charlemagne.

Un tel , Mestre de Camp , par des
faits inouïs,

Prit d'assaut Damiette aux yeux de
Saint Louis :

Cet autre, Colonel, au Siege de Pavie
Prés de François Premier vit étendre
la vie,

Et mon vaillant Ayeul dont on
sçait le renom ,

Sans luy Henry le Grand n'auroit
pas ce surnom.

Marquise, convenez qu'un tel Vi-
sionnaire

N'a pas appris de vous le bel art de
se taire,

Et qu'aux fleaux dont le Ciel punit
 le Peuple ingrat ,
 On devroit ajouter l'entretien de ce
 fat.

Un autre sera né sage , honneste
 & paisible ;
 Mais des impressions il est trop susce-
 pible ,
 Et ce Caméléon se mouvant sur au-
 trui ,
 Prend toutes les couleurs qui s'offrent
 devant luy.
 C'est un miroir vivant , une glace
 volage ,
 Qui de tous les objets représente l'i-
 mage.
 Bien que son naturel le porte à la
 douceur ,
 Aprés d'un esprit rude il changera
 d'humeur.
 S'il est avec un lâche , il en retient
 l'empreinte ,
 Et sur un tel caches il s'imprime la
 crainte..

*S'il est né fort sincère , estant près
d'un menteur ,*

*Pour mentir à son tour , il vante sa
candeur.*

Avec un idiot il devient imbécile.

*Enfin au changement il paroist si
facile.*

*Que je ne doute point que s'il voit
des galeux*

*D'abord il ne se porte à se grater
comme eux.*

*Mais c'est trop. A quoy bon en dire
davantage ?*

*Passons , Muse , passons à quelqu'
autre faux sage.*

*Voyons un Nouvelliste , un esprit
curieux*

*De qui la passion se promène en tous
lieux.*

*Toujours préoccupé de sa folie extrê-
me ,*

*Il est en mille endroits , & jamais en
luy-même ,*

118 M E R C U R E

*Et voulant tout sçavoir jusques au
moindre bruit ,*

*"Ignore le trouble ou son cœur est
reduit.*

*Cet esprit morfondu par la rapide
course*

*Qu'il fait incessamment du Midy
jusqu'à l'Ourse ,*

*Va voir dans la Hongrie inonder
l'Ottoman ,*

*Effrayer le Danube , & pâlir le
Sultan.*

*Il voit faire à loisir le Siège de Bel-
grade ,*

*Vaincre les Transilvains par le Prin-
ce de Bade ,*

Et sans rassasier son avide desir ,

*Il voit dans un combat la mort du
Grand Vizir ,*

*Et puis , dans le Piémont portant
son humeur fole ,*

*Il visite Verru, Verceil & Carma-
gnole.*

*Il y sçait les secrets des affaires d'E-
tat ,*

*Ceux du Duc de Savoye, & ceux de
Catinat,*

*Enfin courant toujours de nouvelle
en nouvelle ,*

*Il veut bien de Venise épouser la
querelle.*

*Il suit MoroZini, cet illustre Guer-
rier ,*

*Qui va dans l'Archipel tout cou-
vert de laurier.*

*Voyons entrer en lice un autre A-
trabilaire.*

*C'est un faux bel Esprit que la rai-
son eclaire*

*Tantôt par des rayons , tantôt par
de faux jours ,*

*Et qui pour se guinder se tourmente
toujours.*

*Ses discours sont enflex d'Antithese
forcées ;*

*Ils sont tout herissex de pointes
émoussées.*

Il parle sans rien dire , ou plutôt ce
qu'il dit

Fait plaisir à l'oreille , & fatigue
l'esprit.

On n'entend qu'un beau son, que des
accords frivoles ,

Et des riens affaissez sous un tas
de paroles.

Dès qu'à son souvenir s'offre un ter-
me empoulé ,

Il y tourne les gens comme en un
défilé ,

Et ses conceptions d'ordinaire estant
basses ,

Sont parmi ces grands mots des
Nains sur des échasses ,

Des atomes roulans sur des monts
exhaussez ,

Et de faux diamans dans de l'or
enchassez.

S'il rencontre quelqu'un, il luy jette
à la teste

De

*De termes à la mode une horrible
tempête.*

*On n'entend qu'encenser, estre en
veuë, un goût fin,*

*Vraiment, en bonne foy, sans
mentir, car enfin.*

*S'il aborde Silvie, il luy dira : ma
belle.*

*Vos appas enchantez ont fait
un infidelle.*

*J'ay deserté Philis, pour qui ma
passion*

*Faisoit feu sur toute autre, &
damoit le pion,*

*Je fis quelque chemin, & je l'ay
scû connoître.*

*J'étois, non fort heureux, mais
en passe de l'être;*

*Mais dès que je vous vis, vos
attraits radieux*

*Prirent mon cœur d'emblée, en
me sautant aux yeux,*

*Enfin quand par hazard on tombe
à son partage,*

Dcc. 1691.

F

*On se sauve en frayeur , ainsi que
d'un naufrage ;*

*Et l'avoir un quart-d'heure une
fois fréquenté ,*

Hélas ! c'en est assez pour une éternité.

*Si je voulois dresser des Sots la
liste entière.*

*Le temps me manqueroit plutôt
que la matière.*

*Sur cette vaste mer, ah, que j'irois
avant !*

*Je baisserois la voile, & j'aurois trop
de vent.*

*Chaque flot pousseroit tant de flots
de faux sages ,*

*Que Neptune effrayé gagneroit ses
rivages ;*

*Mais pour gagner moy-même un
port sans souhaité ,*

*Ne voyons plus icy qu'un autre es-
prit gâté.*

*C'est un homme altéré des eaux
de l'Hypocrène ,*

GALANT.

123

*Un bizarre Rimeur, dont la stérile
veine*

*Ne va que goutte à goutte, & ne
pouvant couler,*

*La froideur de ses vers l'oblige à se
geler.*

*Il s'égare à tout pas de cette noble
trace*

*Qui conduisit Malherbe & Racan
au Parnasse.*

*Tiercelet de Poète, infecté d'Apol-
lon,*

*Il rampe sans vigueur dans le sacré
Vallon.*

*Les Muses en ses Vers sont toutes
déponillées.*

*La Rime & la Raison y sont tou-
jours bronillées :*

*Ils ne peuvent marcher sur leurs
pieds froids & nus,*

*Et semblent enfantez en dépit de
Phœbus.*

*Au bout d'un foible vers il enchasse
Climene,*

*A cause que ce mot rime avecque
la peine.*

*A force de machine il y tire Philis,
Pour mettre sur son teint les roses
& les lis.*

*Il rêve quinze jours pour voir com-
me à Caliste*

*Pourra s'apparier sa vicamère &
triste.*

*Il suë & s'étourdit pour pouvoir
écarter*

*Deux mois d'un misme son qui
voudroient se heurter.*

*A son esprit opaque il donne la tor-
ture*

*Pour par un mais hors d'œuvre as-
traper la mesure,*

*Et pour faire qu'enfin les E qu'on
nomme ouverts,*

*Avec les E fermez ne riment de
travers.*

*Si ses vers sont bouffis de pompen-
ses paroles,*

Qu'importe qu'ils soient dans, que
leurs rimes soient moles ?

Bien qu'on ne puisse voir ses vers
impunément,

Car un grand mal de teste en est la
chastiment,

Ce Nigant toutefois, par certaines
surprises,

Trouve d'autres Nigants qui van-
tent ses sottises.

Il frequente, il connoît des gens
mesme d'éclat,

Mais moy, qui, grace au Ciel, suis
l'entretien d'un Fat,

Avec les innocens jamais je ne me
risque,

Et ne scaurois aimer que ceux qu'on
met en bisque.

Peut être on me dira : Toy qui
parles des Sots,

Ve l'es-tu pas toy même avec ton
jeu de mots ?

Par ce mal d'Innocens jouant de
la parole,

En ta propre Satyre ajoute encor ton
rôle.

Je l'ay dit, il est vray ; mais un
terme plaisant ,
Pour m'égayer moy-mesme, est-ce un
crime si grand ?

Si je devois icy fournir mon per-
sonnage ,
N'ay-je pas pour cela cent défauts
en partage ?
N'ay-je pas une humeur à ne rien
endurer ,

Toujours lente à complaire , &
prompte à censurer ?

N'ay-je pas des dégoûts qui vont à
la manie ?

Melas ! pour applaudir ay-je quel-
que genie ?

Avec tous mes efforts ay-je pu sça-
voir l'art

De faire un composé de l'encens &
du fard ?

Ay-je appris ce secret que par tout
on renomme ,

De travestir un Sor, & le rendre
habile homme ?

A souffrir un Rieur je n'ay point de
talent.

A vanter mes écrits je suis mesme
insolent.

A draper nos Scavans quelquefois je
me risque,

Tout cela vaut bien moins qu'en in-
nocent en bique.

Par là plus justement aux yeux de
mon Lecteur

Je pourrois prendre icy ce rôle d'un
Acteur,

Car enfin mes défauts passant l'Ar-
ithmétique,

Je puis les ranger tous par ordre al-
phabétique.

Mais quelque grands qu'ils soient
ô Marquise, entre nous,

Par une qualité je les efface tous,

Dont je fais plus de cas que de tous
les autres ?

*Et c'est la qualité de connoître les
vostres ,*

*De sçavoir réfléchir sur cette hon-
nesteté*

*Qui va d'un pas égal avec vostre
bonté ,*

*De sçavoir admirer cette grande
droiture*

*Dont on ne sçauroit faire assez bien
la peinture ,*

*Cette force d'esprit, cette élévation
Que la France regarde avec atten-
tion ,*

*Ces nobles sentimens à qui rien ne
déroge ,*

*Et dignes d'un autel , plutôt que
d'un éloge ,*

*Cette rare candeur, & cette bonne
foy*

*Qui contraignent l'envie à parler
comme moy.*

*En un mot par ces Vers & par ma
voix encore ,*

*Je veux qu'on sçache enfin combien
ie vous honore*

*Pour vos hautes vertus qui font de
si grands bruits ,*

*Non autant que ie dois, mais autant
que ie puis.*

Le Lundy 17. de ce mois,
Mr Pavillon dont le merite est
si generalement connu , fut
receu à l'Academie Françoise
en la place de Mr de Benferade.
L'Assemblée estoit fort nom-
breuse , & composée de person-
nes d'une tres-grande dictinc-
tion. Il commença son Compli-
ment par un remerciement fort
poly à Mrs de l'Academie , &
leur dit avec sa modestie ordi-
naire , qu'il voyoit bien que le
choix qu'ils avoient fait de sa
personne , pour remplir la pla-
ce demeurée vacante , estoit

F 5

plûtost une marque de la liberté de leurs suffrages , qu'une preuve du mérite qu'ils avoient bien voulu croire en luy. Il fit ensuite l'Eloge de Mr de Ben-
serade à qui il a succédé , & après avoir parlé des soins que le Cardinal de Richelieu , In-
stituteur & premier protecteur de l'Academie avoit eus de l'élever , il loua ce grand Mini-
stre , qui paroissoit pourtant n'avoir fait que préparer les voyes pour les grandes choses que le Roy fait tous les jours , & n'avoir fondé l'Academie , qu'afin de former des gens , qui sceussent mettre ces Mer-
veilles dans leur jour. Il dit aussi quelque chose de Mr le Chancelier Seguier , second Protecteur , qui avoit continué à favoriser cette Compagnie.

dans les mêmes veuës de celuy qui l'avoit instituée. Après cela, il parla du Roy d'une manière où il sembloit que l'on ne fust point encore accoustumé, & en faisant voir la différence de ce que nos Peres avoient veu avec ce que nous voyons aujourd'huy, il dit qu'on avoit veu autrefois l'Espagne occuper seule toutes les forces de la France, & que les Conquestes du Roy l'avoient si fort abatuë, qu'à peine la comptions nous présentement au nombre des Alliez qui se sont liguez contre ce Monarque. Il finit en disant à Mrs de l'Academie, qu'éclairé de leurs lumieres, & encouragé par leurs exemples, il tâcheroit de contribuer à l'ouvrage où ils se sont destinez, qui est à tout ce qui regarde la

Gloire & la Grandeur de Sa Majesté. Ce Discours estoit si beau , & fut prononcé d'une manière si noble, que les Auditeurs ne se laissoient point de marquer par leurs applaudissemens la satisfaction qu'ils en recevoient. Je vous l'aurois envoyé si j'avois pu en avoir une Copie. Mr Charpentier luy répondit comme Doyen de la Compagnie , en l'absence du Directeur & du Chancelier. Son Discours recut aussi de grandes loüanges , & le hazard ayant fait qu'il me soit tombé entre les mains, je n'ay pas voulu vous laisser dans une plus longue attente d'une Piece d'Eloquence si universellement approuvée.

REPONSE.

*Au Remerciement de Mr Pavillon
lors qu'il fut receu à
l'Academie.*

A Prés la dangereuse maladie dont je fus frappé l'Eté dernier, je ne croyois pas Monsieur, me trouver aujourd'huy en estat de vous introduire dans l'Academie Françoise, à la place vacante par le décès de Mr de Benferade. La Compagnie a perdu en luy un de ses ornemens. C'estoit un esprit original, & qui ne devoit qu'à luy seule toute sa reputation. Sans rien emprunter des Anciens, ny mesme les avoir trop bien connus, il les a égaletz, & si l'on apperçoit dans

ses Ecrits quelques-unes de leurs pensées, c'est un effet du hazard plutôt que de l'imitation. Il a montré qu'il se pouvoit faire encore quelque chose de nouveau sous le Soleil, & ce caractère de nouveauté luy a esté si naturel, que si tost qu'il l'a voulu abandonner, il n'a plus esté le mesme, & le commerce qu'il avoit avec les Graces, demeueroit interrompu quand il travailloit sur d'autres idées que les siennes. Cette perte, Monsieur, est réparée par l'union que vous prenez avec l'Academie. L'estime que vous vous estes acquise fait remarquer en vous des talens qui ne sont pas moins précieux que ceux de cet illustre Mort, quoy qu'ils soient assez differens. Vous avez joint à la vi-

vacité de l'esprit, & au brillant de l'invention, la variété d'une profonde Littérature; & la comparaison qu'on peut faire entre vous deux, justifie ce que Cicéron a pensé de l'Eloquence, quand il a dit que deux Orateurs pouvoient estre parfaits sans se ressembler. La Charge d'Avocat General du Parlement de Mets; que vous avez exercée avec un applaudissement universel, les excellentes Pièces de Vers & de Prose qui vous sont depuis échappées dans le repos de votre Cabinet, ont mis hors de doute qu'il n'y a pas de genre d'écrire où vous ne réussissiez parfaitement. Comme c'est à ce mérite que l'Académie est uniquement attentive dans ses Elections, je ne m'arrêteray

point, Monsieur, à considérer en vous l'étroite affinité que vous avez avec un Ministre, dont l'intelligence & l'intégrité connues, font que le Roy se repose sur luy de ses plus importantes affaires, & particulièrement de la conduite de ses Finances, qui sont les nerfs de la guerre, ou pour mieux dire, les principaux ressorts de la machine politique. Il ne faut point chercher hors de vous-mesme les choses qui vous rendent estimable. Cependant, Monsieur, je ne puis m'empêcher de réfléchir sur la mémoire d'un saint Evêque, avec qui vous avez esté si étroitement uny par les liens du sang. L'éclat de sa piété, & de ses autres vertus, réjallira éternellement sur vous, & tout le

Clergé de France, qui le regarde comme une de ses plus vives lumières ; le Diocèse d'Aler, qui a esté l'heritage que le Seigneur luy avoit donné à cultiver ; en un mot, le Royaume entier qui a si souvent profité de ses instructions & de ses exemples, auront toujours une singuliere veneration pour luy, & une estime tres sincere pour tout ce qui porte son nom. Vous sçavez, Monsieur, que le Cardinal de Richelieu, qui l'avoit engendré en l'Episcopat, a aussi jeté les premiers fondemens de l'Academie, & à moins que les choses d'icy-bas ne soient tout à fait indifferentes à ces Ames bien-heureuses qui sont en possession de la Gloire, il semble que le Grand Armand ne peut



s'empêcher de se réjouir, en voyant entrer dans cette Compagnie, qui a esté son Ouvrage chery, le Neveu d'un homme qu'il avoit elevé à la premiere dignité de l'Eglise, & qui a fait tant d'honneur à son choix. L'oserois je dire, Messieurs, que ce grand Cardinal s'ap-
plaudit jusque dans le Ciel, d'une si noble & si utile institution que la vostre, quand il se represente les avantages que toute la France en retire, soit pour la prédication de l'Evangile, soit pour la défense de la justice & des Loix. Quel spectacle pour luy de vous voir occuper une partie de ce Palais auguste, & qu'il vous soit permis de formais de philosopher sous le Dais & dans la Pourpre. Mais avec quel étonnement

remarque - t'il que le Fils, & l'Heritier de son cher Maistre, & de son magnifique Bienfaiteur, a bien voulu prendre après luy la qualité de Protecteur de l'Academie Françoise, & se declarer par un pur effet de l'amour des Lettres, le Successeur d'un de ses Sujets? N'est-ce pas par un effet de ce même amour qui ne s'éteindra jamais en son cœur, que s'interessant à l'honneur de vos Elections, dont il vous laisse la liberté toute entiere, il vous exhorte de jeter toujours les yeux sur des personnes d'un merite le plus distingué, sans vous abandonner ny au torrent des brigues, ny au panchant de vos propres inclinations. & ne s'en est-il pas expliqué de la sorte, lors que le Scrutin de ceux

derniere Election luy fut présentée ? C'est ainsi que l'autorité suprême, qui décide de tout absolument, & qui ne parle que pour estre obeïe, veut bien vous declarer ses volonteiz, plutôt par maniere de conseils qu'en termes de commandement, ce qui marque pour vous de certains égards qui vont, s'il faut ainsi dire, jusqu'à la delicateffe. Trouvera-t'on rien de pareil dans cette longue suite de Monarques, qui depuis plus de douze cens ans se sont assis sur le Trône des François ? Il faut l'avouër, Messieurs, nos Ancestres ont eu peu de goust pour les exercices de l'esprit. Nos premiers Rois les ont totalement negligez. Les uns ont retenus long-temps je ne sçay quelle teinture

de barbarie, qui n'a que trop paru par les cruautéz qu'ils ont exercés sur leur propre Sang. D'autres, au contraire, se sont plongez dans une mollesse qui à la fin leur a esté fatale, & leur a fait perdre une Couronne dont leur faineantise les rendoit indignes. La premiere alliance des Armes & des Lettres a paru parmy nous, sous le regne d'un grand Roy & grand Empereur, dont les glorieuses inclinations auroient eu sans doute tout le succès qu'on en devoit attendre, si les guerres qui s'éleverent entre ses propres Enfans, n'eussent empêché ces heureuses semences de germer. D'ailleurs, la matiere mesme de l'Eloquence n'estoit pas encore bien disposée à produire de grands effets.

La Langue des François, à qui je n'aurois pas osé pour lors donner le nom de Langue Françoise, n'estoit composée que d'un bon Allemand & d'un méchant Latin; & que pouvoit-il sortir d'excellent de ce mélange? Il estoit réservé à LOUIS LE GRAND, de bâtir le Temple de l'Eloquence Françoise, qui est un Ouvrage d'autant plus admirable, que c'est un pur Ouvrage de la raison. Ce lieu-cy, Monsieur, ne retentit que des loüanges de ce Prince, qui est l'Auteur de tant de merveilles, & en qui nous trouvons toutes les causes de nostre bonheur. Tantost on y celebre son nom sous le titre de Vainqueur perpetuel, tantost sous celuy de Legistateur. D'autrefois

nous le regardons comme le Défenseur de la Religion, le Vangeur des Loix, l'unique Recours de l'innocence persécutée, l'infailible Support du mérite infortuné. Penetrez de ses vertus nous en parlons incessamment, & nous n'en parlons qu'avec transport. Vous le verrez, Monsieur, toutes les fois que vous vous rendrez icy. Vous ne nous prendrez point au dépourveu. L'expérience vous fera connoître que LOUIS LE GRAND est le principal objet de nos entretiens, & que tout ce qui ne nous parle point de luy, nous semble indigne de nous occuper.

Mr Charpentier ayant cessé de parler, demanda selon la

coûtume, si aucun des Aca-
demiciens n'avoit rien à lire.
Mr l'Abbé de la Vau dit, que
quoy que ce jour fust en quel-
que sorte entièrement destiné
au couronnement de Mr Pa-
villon, il ne laissoit pas d'e-
stre celuy des obseques de Mr
de Renferade, & qu'il croyoit
que la Compagnie seroit bien-
aise d'entendre quelques Ou-
vrages de piété qu'il avoit faits
dans les derniers jours que le
mal dont il est mort avoit pû
luy laisser libres. Il leut ensuite
un Acte de foy, un Acte d'hu-
milité, & la Paraphrase de
l'Oraison dont se sert l'Eglise
lorsqu'elle prie pour le Roy.
Ces petites Pieces de Poësie
receurent l'applaudissement
qu'elles meritoient; & après
cela le même Mr l'Abbé de la
Vau

Vau leut le commencement d'un Poëme de Mr Perrault, *La Creation du Monde*. On y trouva des Descriptions tres-vives, & tout le monde demoura d'accord que son Auteur estoit né veritablement Poëte.

Il y a grande apparence que le mois prochain il se fera à l'Academie Françoise une ceremonie de cette même nature, pour remplir la place de Mr le Clerc, mort icy le 8. de ce mois. Il estoit natif d'Alby en Languedoc, [d'où il estoit venu fort jeune à Paris, il s'y fit d'abord connoistre par une Tragedie, intitulée *Virginie*, qui eut un fort grand succès. Sa reputation s'augmenta par la traduction qu'il fit en Vers des cinq premiers Livres de la Jerusalem delivrée du Tasse. Le bruit de

Dec. 1691.

G

son merite, & sur tout de sa probité, luy acquit l'estime de quelques Seigneurs de la Cour & les obligea, des'interesser dās sa fortune, en l'attachant à eux successivement par des liens utiles & agreables. La facilité de ses mœurs, & la bonne foy qu'il gardoit en toutes choses luy firent beaucoup d'Amis. Il estoit un des anciens de l'Academie Françoise, & il s'y est distingué souvent par la lecture de plusieurs Ouvrages de Poësie, qui ont fait honneur aux Assemblées qu'on a accoutumé de faire toutes les fois qu'on reçoit quelque Académicien nouveau. Il s'est toujours attaché à remplir tous les devoirs d'honneste homme, d'Amy, & de bon Chrestien. Sa pieté redoubla sur tout dans ses dernie-

res années , & le disposa à cette parfaite resignation qu'il a fait voir quand on luy a fait connoître, qu'il se devoit résoudre à mourir.

On ne peut s'acquiter avec plus d'assiduité, de travail, & de vigilance, de l'employ de Secrétaire d'Etat du département de la Guerre, que fait Mr de Barbesieux. Toutes mes paroles seroient inutiles pour le prouver, & l'on ne seroit pas obligé de m'en croire, si le Roy ne l'avoit marqué par des effets, en donnant à ce jeune Secrétaire d'Etat la pension de Ministre, ce qui doit luy faire esperer, que s'il continuë à travailler avec la même application, il parviendra à cette glorieuse dignité, si tost qu'il sera plus avancé en âge. Feu Mr de

Louvois son Pere , l'obtint à trente & un an , & l'on a peu vû de Ministres à cet âge , mais aussi a-t-on peu vû d'hommes s'acquitter d'un si penible employ avec des succès si glorieux & si surprenans. Je dis penible , n'y en ayant point qui demande un travail si assidu , quand on le veut faire dans toute son étendue , & avec tous les soins qui sont nécessaires dans ces hautes fonctions.

La Vertu a de grands charmes , & elle se fait souvent des Adorateurs de ceux mesmes qui s'oublent assez pour la vouloir attaquer. Vn Cavalier estimé par son esprit , & par ses manieres , ainsi que par sa naissance , & ce qui est encore beaucoup plus considerable ,

devenu fort riche par la mort de son Aîné qui luy avoit laissé de grands biens, rencontra un jour une fort jolie personne chez une Dame de ses Amies, à qui il rendoit d'assez fréquentes visites. C'étoit une Brune de fort belle taille, qui joignoit à une beauté piquante, quoy qu'irreguliere, tout ce qu'un esprit aisé a d'engageant pour ceux qui se sentent de la disposition à la tendresse. Dans tout ce qu'on luy disoit, ses réponses estoient vives; & pour peu qu'on l'entretinst, elle laissoit échaper un enjouement naturel qui la rendoit tout aimable. Ces avantages estoient soutenus d'une grande modestie, & c'estoit assez que de la voir, pour estre persuadé que sa conduite estoit pleine de sa-

geſſe. Tout cela parut au Cavalier dans la converſation, où il la força d'entrer, & qu'il prolongea le plus qu'il luy fut poſſible. Après qu'elle fut partie, il parla fort long-temps d'elle, & ne pouvant ſ'empêcher d'en faire l'éloge, il le fit avec des termes qui marquerent à la Dame qu'ils étoient l'effet d'un mouvement plus preſſant, que celui de rendre juſtice à la vérité. La Dame loua ſon diſcernement & ſon bon gouſt, & après avoir exagéré le mérite de cette aimable perſonne, & luy avoir dit qu'il ne luy manquoit qu'une fortune proportionnée à ſes belles qualitez, elle ajouta que c'éſtoit à un homme comme luy de mettre le comble à ce que le Ciel avoit fait pour elle; qu'ayant recuëil-

ly une Succession fort considerable , lors qu'il s'y estoit le moins attendu , il se montreroit vraiment genereux s'il vouloit luy en faire part en l'épousant ; que son choix ne pourroit manquer d'estre approuvé de tous ceux qui auroient le cœur bien fait , puis qu'il tomberoit sur une Fille de naissance , estimée de tout le monde , & qui meritoit plus qu'aucune autre , qu'on s'interessât à la rendre heureuse ; que luy étant obligée de sa fortune , elle n'auroit d'autre soin que de lui prouver par ses complaisances & par sa tendresse , que son cœur seroit veritablement à luy , & qu'en fait de Mariage , la droiture de l'esprit , l'égalité de l'humeur , & l'attachement à remplir tous ses devoirs , estoient ce qu'il

falloit preferer à toutes choses. Le Cavalier répondit à son Amie qu'il se conduiroit volontiers par ses conseils, mais que s'agissant d'un engagement le plus important de toute sa vie, il estoit juste qu'il connust un peu à fond ce que ses yeux luy avoient peint fort aimable, & que si pour acquérir cette connoissance elle vouloit bien luy donner accés chez la Demoiselle, il lui feroit voir, pourveu qu'il eust l'avantage de luy plaire, que son peu de bien ne seroit point un obstacle à ce qu'elle pouvoit se promettre du tendre amour qu'il se sentoit disposé à prendre pour elle. La Dame se chargea avec plaisir de faire agréer ses visites à la Belle, qu'elle disposa à les recevoir avec l'a-

grément que meritoient les sentimens favorables qu'il faisoit paroistre. Elle étoit en quelque façon sous la conduite d'une Sœur Aînée bien plus âgée qu'elle , & qui estoit Veuve depuis quelque temps , & l'une & l'autre dependoient d'un Pere qui les faisoit subsister , ainsi que deux Fils qu'il entretenoit dans les études, de ce qu'il pouvoit tirer d'un Employ qu'il exerçoit, & dont les appointemens faisoient toute sa fortune. Quoy que le Cavalier fust fort honneste homme, & que la probité qui luy estoit naturelle servist de regle à toutes ses actions, l'envie de s'engager pour toujours luy faisoit moins souhaiter d'estre reçu chez l'aimable Brune, que l'esperance de se faire un amant.

G 5

ment agreable pour passer certaines heures, que beaucoup de gens semblent trouver de trop dans leur vie. Il estoit fort liberal. On luy disoit que la Belle n'avoit presque pas de bien, & il croyoit qu'en luy faisant des Presens utiles, il viendroît à bout d'entrer dans sa confidence, & l'engageroit en se rendant necessaire, à ne se pouvoir passer de le voir, sans qu'il fust besoin qu'il parlât de Mariage. Ses visites, quoy que fort frequentes, furent agreées, & il trouva dans l'une & dans l'autre Sœur, des honnesterez qui le charmerent. L'Ainée avoit beaucoup de vertu, & l'esprit bien fait, & comme elle souhaitoit avec passion l'établissement de sa Cadette, elle menageoit au

Cavalier toutes les occasions de l'entretenir en particulier que la bienfaisance luy pouvoit permettre. Il reconnut dans cette jeune personne des sentimens élevez, & dignes de sa naissance. Malgré l'enjouëment de son humeur, elle avoit toute la solidité d'esprit que font acquérir les longues années, & quoy qu'elle eust toujours une grande retenue dans tout ce qu'elle luy disoit de plus obligeant, il luy fut aisé de s'appercevoir en peu de temps, que quand il voudroit se déclarer, on luy répondroit favorablement, mais son dessein n'estant pas de se haster, il s'empressa seulement à se rendre familier avec la Belle, & luy ayant fait des offres enveloppées qu'elle rendit inutiles, en

détournant la matiere , sans vouloir l'entendre , il crut en devoir venir aux effets d'une maniere galante , & qui ne la pust fâcher , afin de luy faire voir qu'elle avoit en luy un Amy à toute épreuve. Un soir qu'il sortit exprés fort tard de chez elle , il feignit de craindre d'estre volé en s'en retournant chez luy , & la pria de vouloir bien luy garder sa Bourse , où il avoit mis deux cens Louïs. Elle s'en chargea sans en faire aucun scrupule , & le lendemain elle receut un Billet , par lequel il luy marquoit qu'il estoit party pour un voyage de huit ou dix jours , dont il n'avoit pû se dispenser. Son argent qu'il luy laissoit avec tant de confiance , luy fit connoistre qu'il avoit

choisi ce temps à dessein de l'en rendre la maistresse, & elle en fut convaincuë, lorsqu'à son retour luy ayant rendu une fort longue visite, il prit congé d'elle sans luy en parler. Il estoit déjà dans l'antichambre, & s'en alloit fort content de ce qu'il sembloit qu'elle voulust bien ne se pas souvenir qu'elle eust sa bourse; mais elle avoit l'ame trop bien faite pour luy laisser cette joye. Elle courut après luy, & l'ayant prié de s'arrester, elle luy dit en riant qu'elle vouloit dormir en repos, que le dépost qu'elle avoit entre ses mains l'avoit trop inquiétée, sa cassette ne luy semblant pas un lieu assez seur pour en répondre, & qu'il y entra un moment tandis qu'elle iroit jusqu'en sa chambre. Sa

réponse fut qu'il avoit marqué une heure pour terminer une affaire qui luy estoit de la dernière importance, & il sortit aussi-tost sans rien vouloir écouter de plus. La Belle ne le vit pas plutôt le lendemain, qu'elle luy montra sa bourle, & voulut qu'il la reprist. Il s'en défendit longtemps, & la conjura avec de grandes instances de vouloir bien la garder jusqu'à ce qu'il eust besoin de son argent, en luy laissant toutefois la liberté toute entière de s'en servir, s'il arrivoit qu'elle eust quelque emplette à faire ; mais il ne put luy faire entendre raison sur cet article. De quelque manière qu'il püst tourner sa galanterie, elle se montra inébranlable sur le refus, & mesme un peu fierement

& après de longues contestations , il fut enfin obligé de reprendre le deposit. Il chercha encore d'autres moyens de luy faire des presens , mais tous les efforts qu'il fit là dessus demurerent inutiles , & l'estime que luy donna pour cette aimable Personne une vertu si peu ordinaire , ayant redoublé sa passion , il eut pour elle l'attachement le plus tendre & le plus sincere qu'elle pouvoit desirer. Cependant trois ou quatre mois s'étant écoulés sans qu'il eût produit ce qu'on avoit sujet d'en attendre , la Sœur aînée le força de s'expliquer , en luy disant que son Pere , qui apprehendoit les mauvais contes , vouloit , ou qu'il épousast sa Fille , ou qu'il renonçast entièrement à la voir. Elle ajouta

que pour ne le point surprendre, il l'avoit encore chargée de luy dire que s'il avoit dessein d'en faire sa Femme, il n'en devoit attendre aucune autre chose que la part qu'elle pourroit avoir à son bien après sa mort, ses affaires ne pouvant permettre qu'il luy fît aucune avance. La condition n'embarassa point le Cavalier. Il répondit de tres bonne foy qu'il ne souhaitoit rien avec plus d'ardeur que ce mariage, & la pria seulement de faire en sorte qu'on luy voulust bien accorder encore un mois avant que de luy parler de rien conclurre parce qu'il luy estoit d'une fort grande importance de voir quel succès auroit une affaire, dont de jour en jour il attendoit des nouvelles. La Belle ayant ap-

pris de sa Sœur ce qu'elle avoit dit au Cavalier, fit aller encore sa sincérité plus loin. Elle ajouta que la part que luy reservoit son Pere sur le bien qu'il laisseroit en mourant, n'estoit qu'une pure illusion; qu'il étoit si vray que s'il l'épousoit, il ne devoit compter que sur sa personne, que comme, malgré tout son enjoûment, elle avoit compris dès ses plus tendres années l'inutilité de ce qui nous flatte le plus dans la vie, elle auroit dès ce temps là suivi le panchant qui l'attiroit dans un Monastere, si elle avoit eu de quoy y pouvoir estre reçûë, qu'elle vouloit bien luy avouër, que cette vocation ne s'estant point rallentie, elle ne demeureroit dans le monde que parce qu'il luy estoit impossible d'en sortir,

& que quelque amour qu'il eust pour elle , il ne devoit point estre jaloux des' sentimens qu'elle luy marquoit, puis que son cœur fust plus touché de Dieu que des hommes. Le Cavalier toujours plus charmé d'une si rare vertu, l'assura d'une tendresse qui l'obligeroit de contribuer toute sa vie à ce qui pourroit la rendre heureuse, & ayant continué à luy rendre encore ses soins quelque temps avec des témoignages d'amour extraordinaires, il tomba tout d'un coup dans un chagrin dont la Belle fut surprise. Elle ne voulut point luy dire d'abord ce qu'elle en pensoit, & le voyant plus resveur de jour en jour, & moins empressé à luy parler de sa passion, elle le pria enfin de ne luy point dé-

guiser la cause du trouble qu'elle remarquoit dans son esprit. Le Cavalier soupira, & après luy avoir dit d'un ton à persuader la plus incrédule, que tant qu'il vivroit elle seroit ce qu'il auroit de plus cher, il luy découvrit qu'estant né Cadet & avec fort peu de bien, il avoit esté à Rome, où des vœux qu'il avoit eûs pour des Benefices l'avoient obligé de le faire Abbé; qu'il en avoit vaqué quelques uns des plus importants, qu'on ne pouvoit posséder sans estre Sous diacre; que sur l'assurance que ses Amis luy avoient donnée de les luy faire obtenir; il s'estoit soumis à prendre cet Ordre; qu'après avoir eu avis de la mort de son Aîné, il estoit revenu en France pour recueillir

sa succession, qu'il y avoit pris l'Epee, ne doutant point qu'on ne luy fist avoir la dispense de l'Ordre qu'il avoit pris, & qu'après plus d'une année de poursuites, on luy mandoit qu'on s'y estoit employé inutilement, & qu'il ne devoit jamais l'esperer, à cause qu'il avoit fait les fonctions de Sous-Diacre en plusieurs ceremonies de l'Eglise. Il luy dit ensuite que ce mauvais succès l'ayant fait rentrer en luy-même un peu serieusement, il avoit conceu aussi bien qu'elle l'importance du salut, & qu'il estoit résolu entierement de se rendre à son devoir en menant la vie d'un véritable Ecclesiastique; qu'il ne pouvoit luy cacher que l'aimant fort tendrement, il ne verroit point

sans déplaisir qu'un autre obtint un bonheur où il ne luy estoit plus permis de prétendre , & que si sa vocation duroit toujours, comme il avoit sujet de le croire , elle n'avoit qu'à luy nommer le Convent où elle voudroit entrer, qu'il se chargeroit du reste , & qu'il feroit là dessus tout ce qu'on pouvoit attendre d'un parfait Amy. La Belle ayant fait paroistre pendant son discours, toute la tranquillité d'un esprit qui se possède , luy répondit avec des marques d'une joye sensible, que si elle avoit refusé obstinément jusque-là tous les presens qu'il avoit voulu luy faire , elle avoit cru se devoir permettre cette fierté pour des choses qu'elle regardoit comme purement du monde ,

mais que s'agissant de luy ouvrir une voye dans laquelle elle avoit toujours souhaité marcher, elle acceptoit avec la plus forte & la plus sincere reconnoissance ce qu'il offroit de faire pour elle. Je ne dis rien des loüanges qu'elle luy donna sur la resolution qu'il avoit prise. Il n'en diffèra l'exécution que pour s'acquitter de sa parole: Sitost qu'elle eut choisi le Convent où elle avoit dessein de passer sa vie, après en avoir eu la permission de son Pere, il y porta une somme assez considerable pour la faire regarder comme bienfaitrice. Elle y prit l'habit peu de temps après, & il alla s'enfermer dans un Seminaire, où tous ses soins furent de se préparer à recevoir l'Ordre de Prestre. Le temps

où la-jeune Religieuse devoit se rendre Professe, étant arrivé, il demanda à faire l'exhortation dans cette ceremonie. Comme on sçavoit qu'il l'avoit aimée fort tendrement, la curiosité attira une tres-grande assemblée. Jamais Discours ne fut plus touchant. Il tira des larmes de tous ceux qui l'entendirent, & fit naistre mesme à quelques-uns l'envie de quitter le monde.

Je vous envoie une galanterie qui a esté faite pour Mademoiselle de la Guerre dans laquelle on suppose que Mr de Lully luy écrit des Champs Elisées. L'Opera dont il est parlé dans cet Ouvrage, n'a pas encore esté représenté, mais il est trouvé digne de

l'attention du Public , & ceux
qui aiment la Musique , & qui
s'y connoissent le mieux , de-
meurent d'accord que cette
admirable personne travaille
avec autant d'agrément que
de science pour tout ce qui
regarde le Chant.



EPISTRE

EPISTRE

DE MONSIEUR

DE LULLY

A MADEMOISELLE

DE LA GUERRE

Envoyée le jour de sainte
Cecile par une Ombre, avec
une Couronne de Laurier,
accompagnée de jolis pré-
sents , enfermez dans une
boëte , sur laquelle estoit
cette inscription.

A LA PREMIERE

MUSICIENNE

DU MONDE.

MUSE, je vous écris, des
Isles fortunées,

Où le Ciel revêtu de son plus bel
azur ,

Dec. 1691.

H

170 M E R C U R E
D'un Printems éternel enchaîné
 les Années,
Et conserve toujours un air serein
 & pur.



Là la Terre riante étale dans ses
 Plaines
Un Tapis émaillé de toutes les cou-
 leurs,
Que par mille détours arrosent des
 Fontaines
Dont les bords sont parez des plus
 aimables fleurs.



Là, les bois toujours verts cachent
 sous leur feuillage
Un amas infini de voltigeans Oi-
 seaux,
Dont sans cesse on entend l'har-
 monieux ramage
Se mêler au doux bruits des ga-
 zouillans Rousseaux.



Là, les jeunes Garçons, & les tendres Fillettes

Dansent souvent ensemble aux folâtres Chansons,

Et formant un Concert d'agréables Musettes,

Vont bondissant sur l'herbe agitez par leurs sons.



Là l'appareil pompeux des plus superbes Tables

Offre tout à souhait pour les goûts les plus fins.

On y sert quelque fois des Mets si délectables,

Qu'il n'en est point de tels, même aux Banquets divins.



Au reste, on n'y connoist ny la triste Vieillesse,

Ny les Maux déplaisans, ny les facheux Soucis.

*Au contraire, on y voit la badine
Jeunesse*

*Toujours accompagnée & des Jeux
& des Ris.*



*Ces beaux lieux, en un mot, sont les
Champs Elizées,*

*Le séjour enchanté des biens les
plus parfaits,*

*Où les Ames des Morts à vivre
apprivoisées*

*Sont si bien, que de là nul ne revint
jamais.*



*Je vous dépeins ces lieux pour vous
en faire envie,*

*Seur que vous y viendrez, comme
moy quelque iour,*

*Car tel est, tost ou tard, le destin de
la vie*

*Que dans l'Urne fatale on a cha-
cun son iour.*



*De quelques biens pourtant que ce
pays abonde,*

*Croyez-moy, n'allez point vous hâ-
ter d'y venir.*

*Vivez, & conservez vos iours pour
l'autre monde.*

*Puissent des iours si chers de long-
temps ne finir.*



*Qu'ainsi soit. Permettez que ie
vous felicite*

*Sur un bruit qui commence à se ré-
pandre icy.*

*Quelques Musiciens, gens du pre-
mier merite,*

*Vous offrent de leur pays des Com-
plimens aussi,*



*Du Train de l'Opera demandant
des nouvelles*

*Aux Mortels depuis peu descendus
icy bas,*

*Ils m'en ont à l'envy débité des
plus belles ,
Et m'ont dit que là haut vous fai-
sez grand fracas.*



*Qu'on vantoit à la Cour, de mesme
qu'à la Ville ,
Un Opera nouveau, que vous avez
donné ,
Et quoy qu'on vous connust pour
femme tres-habile ,
Que d'un si grand travail on étoit
étonné,*



*L'entreprise, il est vray, n'eut ja-
mais de pareille.
C'est ce qu'en vostre Sexe aucun
Siecle n'a veu ,
Et puis qu'il devoit naistre une
telle Merveille ,
Au Regne de **L O V I S** ce prodige
étoit deu.*



A ce fameux Heros j'eus le bonheur
de plaire.

Il daigna de tout temps , écouter
mes Concerts.

Ce que j'ay fait pour luy, s'est à vous
de le faire.

Vous devez succéder à l'honneur
que je perds.



Déjà ce Roy puissant connoist vostre
genie.

Déjà plus d'une fois vous l'avez
scû charmer

Par les plus doux accords qu'enfanta
se l'harmonie.

Et que faut il de plus pour se faire
estimer ?



C'est ce genie heureux , que haute-
ment j'admire ,

Qui seul peut dignement divertir
ce Grand Roy.

176 **M E R C U R E**

*L'effet justifiera ce que je viens de
dire.*

*Sans doute le Public parlera comme
moy.*



*Muse , à la verité je rends ce té-
moignage ;*

*Et pour vous confirmer un si sincere
aveu ,*

*J'ay voulu sur le champ vous en-
voyer un gage ,*

*Qui de soy vaut beaucoup , encor
qu'il coute peu.*



*C'est un petit Laurier , qui forme
une Couronne.*

*D'un merite parfait quel plus di-
gne Ornement !*

*Cette marque d'honneur que je
vous abandonne ,*

*Temoigne assez pour vous mon ap-
plaudissement.*



*Je vois l'illustre Chef des Filles de
Memoire*

*Prest à vous couronner sur le sacré
Vallon;*

*Mais enfin, si j'en crois ce qu'on dit
à ma gloire;*

*L'estime de Lully vaut celle d'A-
pollon.*



*Ce soir, pour célébrer nôtre commu-
ne Feste,*

*Nous devons largement boire à vô-
tre santé,*

*Orphée, Amphion, Moy, Trio d'Om-
bres honneste.*

*Nous espérons aussi que de vôtre
costé*

*Vous nous ferez raison vostre Cou-
ronne en teste.*



*Escrit aux Champs Eliziens:
Le grand jour des Musiciens.*

H s

Je vous envoie une Me-
 daille qui a esté frappée sur les
 Victoires remportées par sa
 Majesté l'année dernière. Elles
 le firent appeller à juste titre
 Vainqueur sur Terre & sur
 Mer, puis qu'après la Bataille
 de Fleurus il vainquit les Flo-
 tes d'Angleterre & de Hollan-
 de, unies contre nous, & que
 ce Triomphe fut suivi des
 avantages qui nous demeu-
 rent dans le Combat donné
 proche de Staffarde. Ces a-
 ctions qui sont dignes d'une
 éternelle memoire, ne doi-
 vent pas estre seulement gra-
 vées sur le Cuivre, mais sur le
 Bronze, & sur tout ce qu'il
 y a de plus durable pour les
 transmettre à la Posterité la
 plus reculée s'il est possible
 que ceux qui viendront plu-

siècles après nous, donnent croyance aux Prodiges que nous avons peine à croire nous-mêmes, quoy que nous en soyons tous les jours Témoins.

Tout Aveugle qu'est le Sçavant Mr de Comiers, il ne laisse pas d'écrire toujours, & ce qu'il écrit fait connoître que son esprit est fort éclairé. Voicy l'Extrait d'une de ses Lettres à une personne de votre Sexe, qui a esté convertie nouvellement par ses soins. Il prend occasion de ce que je vous manday il y a deux mois d'une Ceremonie observée dans la Synagogue d'Amsterdam, pour parler d'une de nos Festes les plus solennelles, que l'Eglise a de coutume de célébrer tous les ans le 8. de ce mois.

L E T T R E

DE Mr DE COMIERS.

Vous avez fait, Madame, une judicieuse remarque sur la solennité que les Juifs d'Amsterdam firent le 8. Octobre dernier dans leur Sinagogue, en présence du Rabin Envoyé du Roy de Maroc. On célébroit la mémoire de la Pomme mangée par Adam à la sollicitation d'Eve, dans le Paradis terrestre. Les plus animés de l'esperance de la venue de leur prétendu Messie, tenoient en leur main une Pomme d'Orange, avec une Palme ornée de petits rubans de la mesme couleur de ce fruit. Vostre pensée n'est pas éloignée de la mienne lors que vous croyez que les Juifs prennent le Prince d'Orange pour leur Messie.

En effet , le dessein de ce Roy frappé au coin de la Rebellion n'est autre que d'abolir la Religion Chrétienne. Il est l'ennemy déclaré de l'Eglise Anglicane & de la Presbyterienne, pendant qu'il tasche à s'acquiescer du credit auprès de ceux qui font profession du Mahometisme. Voila justement par quels degrez il aspire restablir le Judaïsme.

Vous voulez bien qu'après cette Solemnité Juive faite à Amsterdam, je vous parle d'une Feste Chrestienne, celebrée dans le College d'Harcourt par la Nation Normande, qui revient encore au sujet de la Pomme mangée par Adam dans le Paradis terrestre, C'est la Feste de l'Immaculée Conception de la Vierge, que j'ay toujours creüe & prêchée pendant vingt ans, fondé principalement sur l'Ordonnance divine, qui porte Sensence

de mort contre celui qui maudira son Pere ou sa Mere. Ainsi le Verbe Incarné n'a pû laisser sa Mere dans la malediction du Peché originel.

L'Immaculée Conception ne dit autre chose que l'exemption de ce peché, que nous contractions dans nostre naissance. Calvin le fait consister dans la pente au peché actuel. Plusieurs Modernes se fondant sur ce qu'Adam n'est pas seulement le Chef physique de tout le Genre humain, mais encore le Chef moral, disent que le Peché originel n'est que l'Imputation que Dieu fait du peché d'Adam à tous ceux qui en descendent, ne pouvant s'imaginer que la matiere de nos Peres dont nous tirons nostre estre corporel soit capable de peché, & puisse apporter quelque tache à nostre Ame, laquelle ne peut sortir souillée de la

main du Createur ; mais il s'en faut tenir à la decision de l'Eglise, qui porte que le peché originel n'est autre chose que la privation de la justice originelle.

Mr le Bailly, Docteur de Sorbonne, prononça le Panegyrique de la Vierge en fort beau Latin, & prit pour texte les paroles de Saint Paul aux Collossiens Chap. 1. Je vous presche un Mistere qui a esté caché jusques à cette heure dans tous les Siecles, & tous les âges qui ont precedé, & qui maintenant a esté decouvert à ses Saints. Ce que le grand Apostre preschoit de l'incarnation du Sauveur du Monde, il l'appliqua au Mistere de l'Immaculée Conception de sa Mere, qui ayant esté inconnu pendant les douze premiers Siecles, a esté reconnu depuis d'une voix publique par tous les

Chrestiens, & enfin approuvé par l'Eglise qui en fait une Feste solennelle.

Pour mieux établir ce Mystere, & le mettre dans son plus grand jour, voicy les raisons qui semblent s'y opposer, & d'autant que les Objections les plus fortes sont celles qu'on tire des passages de la Sainte Ecriture, je m'en vais les rapporter accompagnez de leur explication. Job a dit qu'un Enfant d'un jour, n'est pas exempt de souillure, & Saint Paul parle dans le mesme sens lors qu'il dit, que nous naissons Enfans d'ire & de colere. Il donne ailleurs la raison, quand il prononce que tous ont peché en Adam. Mais ces passages n'ont rien d'assez fort pour combattre le Mystere de l'Immaculée Conception, revele dans ces derniers Siecles, car cela ne se peut entendre

que de ceux dont la volonté fut moralement enveloppée dans la volonté d'Adam, Dieu ayant de toute Eternité séparé de la volonté d'Adam, la volonté de Marie pour estre la Fille crééé du Pere, l'Eponse du Saint Esprit, & la Mere du Verbe incarné, ayant ainsi par un Privilege special fait de grandes choses en faveur de Marie, la preservant du peché originel, car autrement le S. Esprit n'auroit pû dire dans le Cantique des Cantiques, tota pulchra es, c'est à dire, mon Epouse, vous estes toute belle. Et comment Marie, l'Eponse du Saint Esprit, auroit-elle esté toute belle, si elle eust esté souillée du peché originel? Quoy, le Verbe incarné auroit eu pour Mere une Creature qui du moins lors de sa Conception auroit esté sujette du Demon? Et n'est. il pas dit, avant

qu'elle eust esté conceüe, qu'elle luy écraseroit la teste ?

Quant aux Peres de l'Eglise, il est vray qu'ils ont ignoré ce Mystere de l'Immaculée Conception, puis qu'ils ont eu un sentiment contraire. Saint Augustin dans son cinquième Livre contre Julien le Pelagien, dit que la seule Chair de I. C. ~~est~~ exempte de tout peché. Sola Christi Caro non est peccati Caro. St. Fulgence & St. Anselme sont de même sentiment. Albert le grand St. Thomas, l'Ange de l'Escole, & St. Bonaventure se sont formellement declaré contre l'Immaculée Conception, & St. Bernard surnommé le Devot de la Vierge, écrit aigrement aux Chanoines de Lyon, leur reprochant d'avoir introduit la Feste de l'Immaculée Conception. Voicy ses termes Miramur satis quod visum

fuerit hoc tempore quibusdam
 novam inducere celebritatem,
 quam Ecclesia vetus nescit,
 non probat ratio, non com-
 mendat antiqua traditio.

Tous ces Passages des Peres n'ont rien d'assez fort contre le Mystere de l'Immaculée Conception, qui n'estoit point encore revelé à l'Eglise de leur temps, outre qu'on les peut facilement expliquer. En effect, puisque la Foy nous apprend que la Chair de I. C. est la Chair de Marie, Caro Christi est Caro Mariæ, Saint Augustin & les autres Peres ont eu fort grande raison de dire que sola Christi Caro non est Peccati Caro, que la seule Chair de I. C. qui est la Chair de Marie, est exempte de toute souillure. Si ces Peres vivoient dans ce heureux siecle, où ce Mystere a été reconnu, on les entendroit par tout

prêcher l'Immaculée Conception avec la mesme force, & la mesme vivacité d'éloquence qu'ils employoient pour soutenir les autres Misteres de nôtre Religion, car ils auroient à present la même déférence qu'ils ont toujours eüe pour l'autorité du saint Siege; & pour cela, il suffit d'apporter l'exemple de saint Bernard, qui après avoir aigrement repris les Chanoines de Lyon d'avoir de leur autorité privée établi la Solemnité de l'Immaculée Conception, finit sa Lettre par ces beaux termes *Romana Ecclesiæ authoritati atque examini totum hoc reservo, ipsius, si quid aliter sapio, paratus iudicio emendare.* Je soumetts, disoit ce grand Saint, tous mes sentimens à la decision du St. Siege, & si j'ay dit quelque chose qui s'y trouve contraire.

je suis prest de le retracter,
Quant à l'autorité de l'Eglise, elle
est formellement pour ce Misteré,
La Sacrée Faculté de Sorbonne en
l'année 1387. condamna Jean de
Montaïsson, Jacobin, qui avoit
osé soutenir que l'Immaculée Con-
ception étoit un Dogme contraire à
la Foy.

Le Concile de Basle en 1438.
après un Examen d'une année en-
tiere, & après avoir consulté tous
les plus Sçavans de la terre, pro-
nonça que l'Immaculée Conception
de Marie étoit conforme à la Foy ;
qu'il la falloit croire & en solem-
niser la Feste ; ce que le Concile de
Florence n'a pas desapprouvé ; &
parce que quelques Thomistes n'o-
beïssant pas au Concile de Basle, y
avoient esté traittez comme Here-
ziques par ceux qui suivoient la
saine Doctrine de Scot, le Pape

Sixte IV. prononça Anatheme contre ceux de l'un & de l'autre party qui se traiteroient d'Heretiques, & donna même des Indulgences à ceux qui assisteroient à l'Office de l'Immaculée Conception. Le Concile de Trente confirme les Constitutions de ce Pape, & ordonne de les suivre. Les Papes Paul V. & Gregoire XIII. ont deffendu de prêcher contre l'Immaculée Conception.

Ce Mystere étant à present manifesté aux Saints, il faut non seulement le croire & l'enseigner, mais encore en solemniser la Feste. La maniere la plus agreable à Dieu & à la Vierge, est d'apporter un cœur exempt de la souillure du Peché Actuel aux pieds des Anzels du Verbe Incarné, dont la Mere a esté preservée du Peché Originel. Je suis vostre &c.

On a perdu depuis peu un saint Religieux dans la personne du Pere René de Saint Albert, Carme du Convent dit des Billettes. Il est mort âgé de quatre vingt deux ans. Ses jours estoient pleins , & ses exemples paroissoient encore nécessaires. Il estoit allié aux premieres Maisons de Bretagne, & Oncle de Mr le Marquis de Tizé , de Madame la Presidente de Cornuliers , de Madame la Comtesse des Nurmieres , & de Mr de la Ville-gontie , Gentil homme d'une distinction particuliere , & Senéchal de Fougères ; mais quelque brillante que fust sa naissance , sa vertu estoit encore plus recommandable. Toutes ses inclinations le porteroient au bien , & il le prati-

quoit avec plaisir. La charité sembloit estre née avec luy , & il en a donné des marques jusques à sa mort. L'étendue de son esprit le fit choisir à la sortie de ses études pour Professeur de Philosophie & de Theologie , & par l'ascendant de son mérite il ne tarda pas à remplir les plus considerables emplois de son Ordre. Plusieurs Provinces l'ont demandé pour présider à leurs Assemblées en qualité de Commissaire general , & il s'en est toujours acquitté avec zele , avec prudence , & avec douceur. Il a dignement soutenu dans sa Province les Charges de Provincial & de Prieur des Convents de Paris, de Rennes , de Nantes , d'Angers , d'Orleans , & même plusieurs fois. Dieu l'avoit gratifié de
ces

ees rares talens qui reglent les consciences, & qui les reglent selon la Loy & les Preceptes. Il avoit un admirable discernement des esprits, & il le fit assez connoistre dans une direction fort delicate. Cette conjoncture luy procura la connoissance de Mr l'Evesque de Meaux, & depuis ce moment ce grand Prelat luy a toujours donné des marques de son estime, Voicy comme il a écrit au Pere Marc de la Nativité, Prieur des Carmes dits Billettes. *Le Serviteur de Dieu s'en estant allé en paix, l'ay esté bien inspiré de l'aller voir avant mon départ; & en luy disant le dernier adieu, j'ay recen les dernieres marques de son amitié, & les derniers conseils de sa prudence consommée. C'estoit un homme qui ne travailloit qu'à*

Dec. 1691.

I

s'unir à Dieu, & à y unir tous ceux qui l'approchoient. Ce fruit estoit meur pour le Ciel &c. Je n'ay rien à ajoûter au témoignage d'un Prelat aussi éclairé que Mr de Meaux.

Nous avons aussi perdu Messire Jean Baptiste de Selve, Seigneur de Viliers le Chastel, Cromieres &c. Il avoit esté receu Procureur General en la Cour des Monnoyes en 1674. & a servy depuis ce temps-là Sa Majesté fort assidûment, dans toutes les occasions sur le fait des Monnoyes, ce qui luy avoit fait acquerir l'estime du Conseil. Il estoit Fils de Jean Baptiste de Selve, Sr de Cromieres, Capitaine d'Infanterie, & Petit-Fils de Jean de Selve, Sr de Cromieres, Chevalier de l'Or-

dre du Roy. Son Bisayeul, Georges de Selve, Sr de Cromieres & de Viliers le Chastel, avoit eu pour Pere Lazare de Selve, Sr de Cromieres, que l'on envoya Ambassadeur vers les Suisses. Son Quart Ayeul Jean de Selve, fut President au Parlement de Bordeaux en 1514, ensuite premier President du Senat de Milan, & Vice-Chancelier de ce Duché. On le fit après cela premier President au Parlement de Normandie, & en 1521. premier President au Parlement de Paris. On le mit au nombre des Ambassadeurs envoyez en Espagne pour la delivrance du Roy François I. Il y maintint les interets de la Couronne avec force, & François I. revint en France.

Cette Famille de Selve qui porte *d'azur à deux faces ondées d'argent*, prit alliance a la Maison de Canillac il y a plus de deux cens ans. Il y a eu un Fabien de Selve Chevalier, qui se signala beaucoup du temps de Saint Louis. Il vivoit en 1451. Mr de Selve qui vient de mourir, laisse un Frere Capitaine au Regiment de Picardie qui a rendu de grands témoignages de valeur en plusieurs occasions.

Je vous appris il y a un mois que Messire Charles-François de Montholon, Seigneur d'Aubervilliers près Paris, Conseiller au Grand Conseil, avoit esté nommé premier President au Parlement de Rouën, en consideration de ses services, & de ceux de ses Ancestres. Il

en prêta le serment ces jours
 passez , entre les mains de Sa
 Majesté , & la connoissance
 qu'on a de ses grandes quali-
 tez , ne laisse point à douter
 qu'il ne remplisse tres-digne-
 ment les fonctions de cette
 importante Charge. Puis que
 vous voulez que je vous parle
 un peu en détail de sa Famille,
 je vous diray qu'il est Fils de
 François de Montholon , mort
 Doyen des Avocats du Parle-
 ment de Paris , où il avoit paru
 avec une grande réputation, &
 de Marie Lanier, Fille de René
 Lanier , Avocat General au
 Grand Conseil. Son Ayeul
 Jean de Montholon. Seigneur
 d'Aubervilliers , avoit épousé
 Louïse Colin, Fille d'un Con-
 seiller au Parlement , & son
 Bisayeul, François de Montho-

lon, Garde des Sceaux de France sous Henry III. qui estoit à l'ouverture des Etats de Blois, prit alliance avec Geneviève Chartier, d'une Famille dont estoit Guillaume Chartier, Evêque de Paris, & Alain Chartier, si recommandable par ses Ecrits, & Secrétaire du Roy Charles VII. Son Tri-fayeul François de Montholon, Avocat General, puis President à Mortier au Parlement de Paris & ensuite Garde des Sceaux de France sous François I. qui eut pour Femme Marie Boudet, Niece de Michel Boudet, Evêque & Duc de Langres, Pair de France, fut Fils de Nicolas de Montholon, Avocat General au Parlement de Bourgogne sous Loüis XII. & de Jeanne Chapet

Fille du Lieutenant General d'Autun. Cette Famille porte *d'azur au Belier d'or, surmonté de trois Roses de m^eme, posées en chef,* & tire son origine de Bourgogne, où elle a possédé la Chastellenie & Seigneurie de Montholon, près d'Autun, dès l'année 1326. plusieurs de ceux qui en sont, s'estant signalez dans les Armées de nos Rois, & entre autres Tristan, Sergneur de Montholon, qui fut tué à la Bataille d'Azincourt. Il y a eu de cette mesme Famille, Guillaume de Montholon, Cardinal en 1350. mort en 1355. Les Branches Cadettes sont demeurées en Bourgogne, & ont donné plusieurs Presidens, Conseillers, & Avocats Generaux au Parlement de Dijon, & un Ambassadeur en Suisse.

Mr de Massol vient d'estre
 receu Avocat General de la
 Chambre des Comptes de
 Paris. Il est Fils de Mr de Mas-
 sol , ancien President en la
 Chambre des Comptes de
 Dijon. Son Ayeul & son Bi-
 sayeul, ont aussi esté Presidents
 en la mesme Chambre. Cette
 Famille a donné divers Con-
 seillers au Parlement de Bour-
 gogne , & porte d'or à l'Aigle
éployé de sable, coupé de gueules
au dextrochere armés tenant une
masse mouvante d'une nuée d'argent
à senestre.

Je vais vous donner une
 nouvelle que je suis persuadé
 que vous apprendrez avec
 plaisir. Je vous ay ouy dire
 plusieurs fois que vous aviez
 pris tant de satisfaction à lire
 l'Histoire du Comte Hippolite

de Douglas, les Memoires, & le Voyage d'Espagne, que vous souhaiteriez que le public eust souvent des Ouvrages d'une plume si delicate. La mesme personne en vient de donner un en trois volumes, qui ne voit le jour, que d'aujourd'huy. C'est l'Histoire de *Jean de Bourbon, Prince de Carency*. Madame la Duchesse, & Madame la Princesse de Conty en ayant vû le commencement, en jugerent d'une maniere si avantageuse, qu'elles marquerent l'empressement de la voir parfaite. Les souhaits de ces Princesses pouvant passer pour un ordre, on a fini cette Histoire. Je ne sçay si vous sçavez qu'elle est d'une Femme de qualite. C'est ce qui doit en faire beaucoup attendre, puisqu'ilors que les Dames

s'élevent au dessus de leur Sexe, par des Ouvrages d'esprit, elles ne font jamais rien de mediocre. Cela fait voir qu'elles iroient loin, si elles s'appliquoient à l'étude ainsi que les hommes. Ce qui doit encore vous prevenir favorablement pour cet Ouvrage, c'est que les Personnes de qualité ont un certain air, & un certain bon goust dans tout ce qu'ils font, qui ne peut jamais manquer de plaire, & qu'il est difficile d'attraper. Le Livre dont je vous parle étant aussi nouveau que je viens de vous marquer, vous jugez bien que je n'ay pas eu le temps de le lire, étant trop occupé au travail des Articles nécessaires pour achever cette Lettre. Cependant je croy vous en

devoir dire du bien, & vous le
pouvoir dire justement. Quand
plusieurs ouvrages d'une mes-
me personne, ont esté recens
avec applaudissement, & que
ces applaudissemens ont paru
justes, on peut bien, si l'on
continue de travailler, faire
des ouvrages moins agreables
les uns que les autres, selon
la diversité & la beauté de la
matiere, & qui ne soient pas
d'un goust general, parce qu'il
est mal aisé qu'un mesme ou-
vrage satisfasse tous les gouts
qui sont toujours differens se-
lon les divers genies, mais il est
comme impossible que l'on puis-
se rien faire qui n'ait des beau-
tez & je pourrois même dire
qui ne soit entierement bon,
toute l'eau d'une mesme Sour-
ce estant toujours également

bonne. Ces trois Volumes se vendent au Palais chez le Sr Barbin , & chez la Veuve Gue-
rout.

Il n'y a jamais eu d'exem-
ple qu'aucun Souverain ait en-
tretenu presque un Royaume
entier , d'habits , d'armes , de
munitions de guerre , & en
partie de pain & de vin , pen-
dant trois années ; & sur tout
lorsque ces choses ne pou-
voient estre envoyées que par
mer, & avec de si grosses escor-
tes, que les Armées Navales de
France estoient moins confide-
rables sous les autres regnes, que
ces escortes seules. Elles ont passé
& repassé pendant le temps que
je viens de vous marquer, d'une
manière tout - à - fait glorieuse
pour la France , puisque les
deux plus fières Nations sur

la mer, & qui s'en estoient attribué l'Empire, n'ont pû y mettre obstacle, & ont esté pendant tout ce temps spectatrices de la puissance du Roy. Enfin l'affaire d'Irlande s'est terminée, & quoy que ce Royaume soit demeuré au Prince d'Orange, la guerre qui s'y est faite ne laisse pas d'estre avantageuse au Roy, si on regarde la situation de ses affaires dans la guerre presente. Il a empesché pendant trois années que les meilleures troupes du Prince d'Orange ne grossissent les armées qui devoient envahir la France. Les maladies en ont fait perir la plus grande partie pendant la premiere année, & les Sieges & les Batailles ont beaucoup fait diminuer le reste.

Le Marechal de Schomberg y a péri , ce fameux General qui connoissoit si bien la Flandre , & qui auroit pû y servir le Prince d'Orange fort utilement , & auroit peut être empêché par les grandes lumières qu'il avoit dans le mestier de la guerre , que le combat de Fleurus ne se fût donné. Enfin , la guerre finit en Irlande quand le Prince d'Orange n'y a plus de bonnes troupes , & qu'il a perdu l'année dernière au Siège de Limeric tout ce qu'il avoit de braves François refugiez , qu'il exposoit à tous les assauts , les croyant plus intrépides , & voulant épargner les Anglois. Ainsi il a défait le Roy de tous ceux qui estoient capables d'entretenir des intelligences en France , & qui

par la bravoure naturelle aux François , & par les leçons qu'ils avoient prises en France dans le mestier de la guerre , pouvoient apprendre à vaincre aux Etrangers qui combattoient avec eux, & rendre aux troupes du Roy les Victoires plus difficiles. Outre tous ces avantages , le Roy tire encore d'Irlande treize ou quatorze mille Irlandois , & ces troupes doivent estre bonnes puis qu'elles viennent de leur plein gré , & qu'elles sont animées du zele qu'inspirent la fidelité, la belle gloire , & la veritable Religion. Il est constant que le Prince d'Orange n'en sçauroit tirer autant d'Irlande ; parce qu'il est obligé d'y en laisser beaucoup pour garder des Peuples , dont la plûpart ne recon-

noissent la domination que par force, & ne le regardent que comme un Vſurpateur. Jamais aucune Hiftoire n'a parlé de ce qui eſt arrivé en cette occaſion. S'il avoit eu des Vaiſſeaux pour transporter tous les Irlandois, & les faire vivre dans le trajet, qui ſe trouve quelquefois fort long à faire quand on n'a pas les vents favorables, on auroit vû toute une Nation paſſer chez une autre. J'ay vû des Lettres qui aſſurent qu'il n'eſt pas paſſé en France le quart de ceux qui s'étoient propoſé d'y venir. Ce grand nombre a fait qu'on a eſté obligé de mettre à bord pluſieurs Invalides, pour faire place aux autres, mais comme eſtant à terre ils n'auroient pas trouvé de quoy ſubſiſter,

on leur a donné à tous des vivres, ce qui a achevé de leur gagner le cœur, & comme les Troupes avoient beaucoup de nécessité en arrivant à la coste de la riviere de Limeric pour s'embarquer, on leur a aussi envoyé une partie des vivres qui estoient sur les Vaisseaux du Roy, afin de fournir à leur subsistance. Il est encore demeuré des Bastimens dans la riviere de Limeric pour prendre des troupes, qui selon toutes les apparences, doivent estre arrivées à Brest, & le genereux Salsfield après avoir refusé tous les avantages que le Prince d'Orange luy a voulu faire, est demeuré pour attendre le reste de ces mêmes troupes, & a voulu ne s'embarquer que le dernier. On a em-

barqué six pieces de canon de fonte qui étoient dans Limeric, de vingt-quatre livres de balle, & deux mortiers. Pendant le trajet d'Irlande en France, les Officiers des Vaisseaux François ont nourry à leurs tables les Officiers Irlandois qui estoient sur leurs bords, & les Officiers des Vaisseaux Anglois qui ont amené des troupes, suivant les articles de la capitulation, ont reçu de riches presens de la part du Roy, & ont été traitez par les François avec toutes les honnêtetez imaginables. Je vous entretiendray du débarquement qui s'est fait à Brest avec tout l'ordre qu'on pouvoit attendre; les Hopitanx ayant esté mis à terre les premiers. Je vous feray part aussi de tout ce qui se fera.

passé au Voyage du Roy d'Angleterre qui est allé faire la Revuë de toutes les Troupes arrivées à Brest, & leur donner la consolation de leur faire voir leur Roy pour qui ils ont une fidelité si inébranlable, que plutôt que d'y manquer, ils ont abandonné leur Patrie, leurs biens, & leurs Parens, & viennent exposer leur vie pour son service, & pour la défense de la véritable Religion. Ainsi les Alliez ne sçauroient soutenir avec justice, que la Guerre qui est aujourd'huy allumée en Europe, ne soit pas une Guerre de Religion, lors que la Religion fait que tant de Peuples quittent leur Patrie.

Le vray mot de l'Enigme du mois passé, estoit *l'Anagramme*, & ceux qui l'ont expliquée sur

ce mot sont Messieurs Bonnard de l'Hôtel du Quesnoy, Place Royale, Du Boccage l'aspirant Bernard & Godard; Therraut de la Cossionniere, Chanoine de l'Eglise Royale de S. Pierre du Mans; l'Abbé de Lémoncourt, les cinq Heros de la belle Gouvernante, les deux inseparables Coquers du même lieu, de Fossecave, Le beau Marquis de Levenet; le Directeur & Electeur des Conférences galantes de l'Hôtel Duclothque, le grand Arquois de la rue saint Jean de Beauvais près la Place Maubert le beau Rossconnet, & l'Impitoyable petite Brune de Rennes; le Voisin de Jaquemart; la plus aimable des Belles du Marais, Vieille rue du Temple, la Charmante Boucher de la rue des Quatre Fils; la plus bril-

lante des deux Sœurs du bout
de la ruë de la Marche près le
Boulevard, la voisine de l'Or-
vietan; & sa Clair - voyante
amie; La discrète Maulmont
du Cul de sac de St. Marcial,
& son aimable Voisine, la
Triomphante Beaubourg de
la ruë aux Feves; l'Obligean-
te du Quay des Augustins,
les neuf Muses de Laurus;
la Jeune Diane du Quay de
Treguier.

L'Enigme nouvelle que
vous allez lire, est de Mr du
Hamel de l'Hostel de Lyon-
ne.

ENIGME.

JE suis fort menuë en ma Taille.
Juge si c'est une beauté;
Comme j'inspire la fierté,
Je hante fort peu la Canaille.



*Je suis de moy-mesme immobile,
Et fais porter respect aux Rois,
Je fais executer leurs Loix,
Et je rends le plus sain, debile.*



*Par moy le Crime a son salaire,
Et si je plais aux Turbulens
Qui se declarent mes Galans,
Beaucoup d'autres ne m'aiment
guere.*



*Quoy que l'on me donne une Garde,
Qui m'observe, & me suit par tout,
Je n'en viens pas moins bien à bout
Des desseins où je me hazarde.*

Je vous envoie une Chan-
son nouvelle que vous trouve-
rez du temps, & propre à
chanter à Table.



mais une place, non
ment estimée imprenable
qui sembloit ne pouvoir
allégée dans cette rude sa

B. 6. 5. 4. 3. 2. 1.

1792.

temps, & propre à
ter à Table.

AIR NOUVEAU.

Maugré les Huguenots , & le
Prince d'Orange ,
le faisons en paix la Vendange ;
Nostre bon Roy défend nostre
raison
Il ont bien ly faire la Guerre
Il ne feront morgué que de lian
toute claire ,
Et nous, je feron de bon vin.

Vous auriez esté surprise
avant le regne du Roy , si au
milieu de l'Hiver , & pendant
une forte gelée , je vous avois
envoyé la Relation d'un siege,
& mandé la prise de la place,
mais d'une place , non seule-
ment estimée imprenable, mais
qui sembloit ne pouvoir estre
assiégée dans cette rude saison ,

à cause de sa situation sur les plus hautes Montagnes , & les plus escarpées , & dans un lieu où les plus intrepides n'oseroient presque affronter les Neges. Cependant c'est Monmelian ; c'est cette place redoutable que les Armes du Roy viennent de prendre en presence des Troupes Impériales, de celles de Baviere , & de celles de Savoye , & malgré tous les subsides , & toutes les Instructions du prince d'Orange , qui est l'intelligence qui fait mouvoir tant de bras & tant de princes Chrétiens à la honte de la Religion Catholique , ce qui fait que le Cielles punit par les mauvais succez dont leurs Armes ne cessent point d'estre accompagnées. Celles de Henry IV. & de

de Louis XIII. n'avoient pu prendre cette redoutable & importante Forteresse , & il sembloit que la gloire en fust reservée à Louis le Grand. Les Ennemis ayant assemblé des Troupes quelques jours avant la prise , voulurent faire croire qu'ils alloient marcher à son secours , ou faire quelque diversion; ils menaçoient tous les passages par lesquels on pouvoit la secourir , ils témoignent en vouloir à Suze , ils vouloient bombarder Pignerol & cependant ils ne se sont assemblez que pour recevoir en corps les nouvelles de la prise de Monmelian comme s'ils eussent voulu par là faire plus d'honneur aux Conquestes de Sa Majesté , en s'assemblant pour en apprendre la nouvelle en ceremonie. Il sembloit

Dec. 1691.

K

mesme que l'Electeur de Baviere n'attendist que cette nouvelle pour partir, afin de la porter en Allemagne où il tâchera d'adoucir le chagrin qu'elle peut causer en faisant connoistre que si les François ont pris Monmelian, les armes victorieuses après un Siege vigoureux, se sont emparées de Carmagnole, & que pour étendre ses Victoires, & triompher des dépouilles des François, il a fait piller en sortant la plus grande partie de la garnison, contre la foy de la Capitulation, mais il auroit esté impossible qu'il en eust eu aucunes dépouilles s'il n'en eust usé de cette maniere. A l'égard de Carmagnole, le Roy voulut bien luy ceder une Conquête qui ne nous avoit coûté qu'un jour, & il est à presumer que

ceux qui ont pris Monmelian auroient pû sauver cette autre Place, si le Roy eust jugé qu'il eust esté important de la conserver pour le bien de ses affaires.

Quant à Montmelian, ou Montmeillan, c'est une Ville de Savoye, qui n'est qu'à deux lieuës de Chambery, sur la rive droite del'Isere, qui luy est au midy. Sa Forteresse est bastie sur la pointe d'un rocher escarpé, & commande le passage, qui est fort étroit entre les montagnes. Les Troupes du Roy, composées de dix-huit Bataillons, estant toutes arrivées aux environs de la Place le 22. du mois passé, furent distribuées par brigades dans des quartiers, à deux lieuës autour. On ne laissa pas pendant qu'elles arrivoient, de

commencer à ouvrir la Tranchée dès le 17. quoy qu'on n'eust point encore de Canon, à cause que l'Isere estant trop basse, n'avoit pû donner moyen de remonter l'Artillerie, & les munitions necessaires, aussi viste qu'il avoit esté projeté. Cette Tranchée fut une ligne de communication entre la Place & la Montagne, pour les deux attaques & pour les quartiers. Huit cens Travailleurs employez à cet ouvrage, le pousserent assez près d'une Tenaille du Chasteau, sans que le grand feu de Mousqueterie des Ennemis les pust faire discontinuer. Il n'y eut que trois Officiers tuez ou blesez & environ vingt Soldats. Comme on ne pouvoit des enfler, à cause qu'on estoit si proche d'une Place extrêmement hau-

te, on se trouva obligé de se retirer un peu, & tout fut mis en perfection, sans autre perte que de trois hommes tuez, & de quatorze ou quinze qui furent blesez pendant les trois nuits suivantes. On travailla le 22. à quatre Batteries de Canon, & à une de Mortiers. La premiere de deux pieces, nommée la Batterie de Henry I V. qui estoit au mesme endroit où il avoit fait la sienne lors qu'il attaqua Montmelian; l'autre de six pieces, ou Louis XIII. en avoit aussi fait une à my-coste de la Montagne; elle battoit à revers les bas forts de ce costé-là; la troisieme, de deux pieces, commandée par le jeune Mr. des Touches, qui battoit tous les petits ouvrages bas d'où les Ennemis tiroient; la quatrieme, de six pieces de

vingt-quatre, du costé de l'attaque de Chambery, & une pour les Bombes qui enfiloient la Place par la longueur. Toutes ces Batteries furent en estat de tirer le vingt-cinq & ce mesme jour on commença de travailler à une autre batterie de trois pieces, à la droite de la hauteur de la Batterie Royale de Henry IV. & elle tira la nuit du 26 au 27. & la nuit précédente, c'est à dire, du 25. au 26. la Tranchée fut ouverte par le Regiment de Navarre, à l'attaque de la Ville, & à celle de Francin, Mr de la Hoguette, Maréchal de Camp, & Mr de la Ferté. Brigadier, estant de jours. Il n'y eut que trois Officiers, & vingt cinq ou trente Soldats de blesez aux deux attaques. On fit des logemens en deux

endroits du costé de la Ville, à un jet de pierre des ouvrages des Ennemis, & du costé de Francin sur une petite hauteur à la petite portée du pistolet de la Place. Le 26. la Tranchée fut relevée par Mr de Saint Silvestre & par Mr de Genlis. On travailla ce jour-là à mettre les logemens en état d'y placer des Mousquetaires, pour favoriser la marche de la Tranchée, que l'on continua d'avancer à la demy sappe, où elle fut poussée la nuit jusqu'à dix ou douze toises du fossé de la place. On y trouva un petit rideau de rocaille, qu'on resolut de percer avec les Mineurs pour arriver jusque sur le bord du Fossé. Cette même nuit, la teste de la tranchée de l'attaque de Francin, fut poussée fort avant. Il n'y eut

qu'un seul homme de tué à cette attaque, & huit du côté de celle de la Ville. Le 27. les Ennemis firent un fort gros feu de mousqueterie & de canon à la teste de la sappe. Il y en eut un coup qui emporta Mr de Lignieres, Ayde de Camp de Mr de Saint Silvestre, avec un Soldat, & qui en blessa deux autres. L'Aide de Camp de Mr de Larey fut aussi tué d'un coup de canon derriere le même Mr de saint Silvestre, qui estoit dans le boyau. Vn autre coup donna dans la batterie de la Perouse, & blessa dangereusement Mr de Lucas, Capitaine des Canonniers. Mr d'Antin eut une contusion à la teste, d'une pierre que le canon avoit fait éclater, & le Major de son Regiment fut blessé de même à la main. Pendant la nuit du

17. au 28. on ne fit qu'aprofondir la teste de la tranchée du costé de Francin. Cette mesme nuit, on commença une batterie de quatre pieces contre le bastion de Beauvoisin, & l'on retourna la batterie de la Perouse contre le même bastion. A tous ces Ouvrages il n'y eut que treize hommes de blessez & deux de tuez, la plus part à la batterie de Beauvoisin. Le 28. celle de la Perouse tira avec succez contre le bastion de Beauvoisin, & pendant le jour on avança toujours à la sappe du costé de la Ville, mais assez lentement, à cause du grand feu du canon des Ennemis; & du costé de Francin on perfectionna l'ouvrage qui avoit esté poussé. Le 29. on ne fit que perfectionner les sappes qu'on avoit faites du costé de

l'attaque de la Ville ; & l'on poussa un boyau jusqu'au pied du rocher de la Place du costé de Francin. La nuit suivante on commença à faire tirer les bombes de la premiere batterie.

La nuit du premier au second de ce mois , on travailla à une batterie pour battre le bastion Beauvoisin , comme étant l'endroit le plus foible de la place , & par où elle pouvoit estre plus aisement prise. On tira aussi un boyau droit au second Fort du costé de l'attaque de la Campagne. Il y eut seulement huit Soldats tués ou blesez , les assiegez ayant fait beaucoup moins de feu qu'à l'ordinaire. Le 7. à dix heures du matin, on se logea sur le bord du fossé , où l'on trouva un fort bon terrain. La nuit du

A au 10. on travailla à un
 boyau pour soutenir le loge-
 ment, après quoy les Mineurs
 furent employez à pousser une
 galerie, & continuerent à
 percer la contrescarpe du côté
 de l'attaque de la Ville. Trois
 soldats qui sortirent de la place
 rapportèrent que les Officiers
 disoient que dès que les
 Assiegeans seroient maistres
 du fossé, ils croyoient que l'on
 seroit forcé de se rendre; que
 le plus brave d'entr'eux estoit
 blessé à la cheville du pied, &
 qu'il se faisoit porter en chai-
 se au tour de la place, afin
 d'encourager les Soldats. La
 mesme nuit du 9. au 10. Mr
 d'Alincourt Ingenieur, eut le
 bras emporté d'un coup de
 canon des Ennemis, & mourut
 dans le temps qu'on luy faisoit
 l'operation. Le 10. on fit une

Place d'armes pour tirer contre les Assiegez , & on perfectionna les Ouvrages qui avoient été faits du côté de l'attaque de la Ville. On avança peu du costé de Francin & seulement pour faire diversion du feu des Ennemis. La nuit suivante fut employée à pousser l'ouvrage qui avoit esté commencé la precedente , afin de pouvoir arriver sur le bord du fossé. Le 11. sur les neuf heures du soir , le Mineur trouva enfin la muraille du revêtement du fossé , & commença ensuite à travailler à deux rameaux à droite & à gauche pour faire sa mine. Ils furent achevez le 12. au soir , que l'on commença à la charger. Cette même nuit on avança une batterie de six mortiers qui tira le lendemain pendant tous ces travaux où il

y eut fort peu de blesez, la mine qu'on avoit faite pour percer le revêtement du fossé étant achevée le 13. sur les trois heures du soir, Mr de Catinat se rendit à la Tranchée, afin d'y donner ses ordres pour faire le logement, si tost qu'elle auroit fait son effet. Il fit disposer toutes les Gardes de la Tranchée dans les places d'armes, & dans les lieux où l'on pouvoit incommoder les Ennemis, & divertir leur feu. Il attendit que la Mine jouast, ce qui ayant esté fait, l'on sortit en mesme temps des Boyaux avec des sacs à laine & des sacs à terre. Mr de Laparat conduisit les Travailleurs sur le bord du fossé, & les plaça luy mesme avec une intrepidité surprenante. La Compagnie des Grenadiers du Regiment de la Sarre ayant esté

commandée pour sortir la première , & aller s'emparer d'un poste où elle devoit soutenir les Travailleurs, Mr de Saint Bonnet leur Capitaine, entra dans le fossé avec quelques Grenadiers, & poussa si avant qu'il prit trois Soldats des Ennemis au milieu , près de leur fontaine, où ils venoient pour prendre de l'eau. Il les ramena à Mr de Catinat , qui estoit sorty de la Tranchée malgré tout ce qu'on luy disoit de l'importance de sa conservation , fut tres-longtemps près du logement à faire mouvoir les Soldats qui travailloient , & à soutenir les Grenadiers de la Sarre. Il estoit suivy de Mr de la Hoguette, de Mrs de S. Silvestre , de Clerambaut, de Thoy, qui estoit de jour à la Tranchée , & du Lieutenant General de l'Artillerie.

lerie, avec lesquels il effuya le feu des Grenades des Ennemis qui estoit tres-vif, & les pierres qu'ils jettoient. Pour leur Mousqueterie, elle ne pouvoit tirer si fort, à cause du grand feu de la Tranchée, & des Batteries de Canons & de Bombes, qui fut continuel. Le logement s'avançoit quand Mr de Catinat ordonna à Mr de Thoy de faire mettre plus sur la droite derriere le logement, la Compagnie de la Sarre, qui avoit demeuré à découvert à effuyer tout le feu qui s'estoit fait. Mr de Brac, leur Colonel, après avoir esté toujours à leur tète avec une grande fermeté, fut tué dans le moment qu'il recevoit les ordres de Mr de Thoy, & roula le long du Rideau au bas du logement, auprès de la batterie des Bombes.

Sa Compagnie ne laissa pas de demeurer ferme ainsi que les Travailleurs, qui acheverent le logement avec beaucoup de tranquillité, après quoy la Garde de la Tranchée fut relevée. Mr de Bercy, Major du même Regiment, fut blessé avec un Lieutenant de la Couronne, un Ingenieur, & quinze ou seize Soldats. Le 15. sur les sept heures du matin, le Mineur fut attaché au Bastion Beauvoisin, malgré le grand feu des Assiegez, tant de Grenades & de Canon, que par des Barils de poudre qui nous tuèrent trois Mineurs, un Lieutenant & un Sous-Lieutenant de Bouillon avec sept Soldats. Il y eut aussi trois Ingenieurs, & vingt-cinq Soldats blesez. Ce fut Mr de S. Silvestre qui alla faire attacher le Mineur. Ce ne

fut pas sans beaucoup de risque , puis qu'il pensa être tué d'une grosse pierre , Mr de Catinat étant allé voir le trou de la Mine , courut aussi un fort grand danger. Une Grenade creva à un demy pied de son visage,& il n'en fut point blessé. La nuit suivante les Ennemis ayant redoublé leur feu , bouleverserent la Galerie que l'on rétablit incontinent. La muraille où le Mineur fut attaché,estoit de 23. pieds d'épaisseur. Il en falloit percer 18. pour faire jouer la Mine,& les Mineurs n'en pouvoient faire que 3. pieds en 24. heures. Pendant que l'on faisoit cette Mine au Bastion Beauvoisin, les Assiegez travailloient à creuser un Fourneau au dessous, dans l'esperance qu'après son effet, les nostres ne manqueroient pas de s'y loger , & qu'en faisant alors jouer leur Fourneau, ils feroient sauter le logement & les Troupes; mais une de nos Bombes étant tombée à l'endroit de la Contrescarpe minée , fit crever la contremine,& sauter en même temps une partie du Bastion. M. de Catinat détacha aussi-tôt des Grenadiers , pour aller reconnoître en quel estat ce Bastion pouvoit estre,& ils s'y

logerent sans aucun obstacle. Les Assiegez ne pouvant plus défendre la Place, demanderent à capituler, & il leur fut permis de sortir avec Armes & Bagages, & 3. pieces de Canon. Comme on n'en a pu tirer de la Forteresse, & que même il eust esté extrêmement difficile de les conduire sur les Montagnes, on leur en a donné 3. pieces de Pignerol. On a trouvé dans Monmélian trois cens milliers de poudre avec plusieurs milliers de Mousquets. La Garnison étoit de six cens hommes, dont il en est mort 4. cens pendant le Siege & le Blocus. Les 2. cens qui sont sortis étoient tout extenués. Le 22. nos Troupes entrèrent dans la Place, & l'on fit de grandes honnestetez au Gouverneur. Le Roy reçut la nouvelle de cette réduction le 25. de ce mois par Mr le Chevalier de Carmein, Aide de Camp de Mr de Catinat. Je vous envoyay le mois passé le détail des Brigades des Troupes qui assiegeoient Monmélian, avec leurs quartiers. Ainsi vous avez la Relation du Siege entier en ces deux Volumes.

Depuis six années les Imperiaux ne s'entrenoient que des Traitez de Paix

auxquels ils publient que les Turcs sont forts portez. Cependant la suite fait voir que les Turcs en ont bien moins d'envie qu'eux. Cela est si vray qu'ils ne veulent pas seulement entrer en conference; de sorte que l'Ambassadeur de Venise qui estoit venu de Vienne pour se rendre au lieu où se devoit faire la negociation, a esté obligé de s'en revenir. Si les Alliez n'esperent que par ce moyen estre plus heureux que les années precedentes, ils n'ont pas sujet de croire que la fortune leur sera plus favorable que par le passé.

Quelques Lettres portent que toute l'Armée Polonoise a pery dans les neiges en venant prendre des quartiers d'hiver, & qu'il y est demeuré trente mille chevaux, tant de la Cavalerie Polonoise que des équipages.

Si la jeunesse, le merite, la beauté, & tout ce qui peut rendre une Femme aimable, estoient capables de flechir la mort, Madame de la Fare seroit encore aujourd'huy pleine de vie, mais il n'est point d'âge qui nous en puisse exempter, & une fièvre survenuë dans une couche luy a causé un transport

qui l'a emportée en fort peu de temps. Tous ceux qui la connoissoient la regrettent, & c'est vous dire qu'elle est regrettée de tout le monde, puisque tout le monde la cōnoissoit. Elle étoit Fille de Mr de Vantelet, & Femme de Mr le Marquis de la Fare, Capitaine des Gardes de Monsieur. Je vous parlay amplement de l'un & de l'autre il y a 7. ou 8. ans, en vous aprenant son mariage. Elle n'en avoit alors que quinze.

Madame de la Vauguion est morte aussi. Je vous en diray davantage le mois prochain. Je suis, Madame, vôtre, &c.

A Paris ce 31. Decembre 1691.

On donnera le 25. de ce mois le huitième Entretien sur les Affaires du Temps en forme de Pasquinades. Il contient l'histoire du Prince d'Orange en l'année 1672. Cette année là ayant esté seconde en événemens, occupe seule plus de place que douze autres, & ce huitième Entretien est rempli de pieces originales qui empêchent de douter des veritez qu'on y trouve. On en donnera la suite le 25. de Janvier ; elle pourra aller jusques à l'invasion du Prince d'Orange en Angleterre, & l'on fera en sorte que le dixième contienne le reste de son histoire jusqu'à present, afin de passer ensuite d'autres Entretiens sur diverses matieres du Temps.



T A B L E.

P <i>Recluse.</i>	1
<i>L' Alliance de la guerre & de la Justice, Discours de Mr Thior.</i>	3
<i>Stances de Mr l' Abbé Testu, à Mr de Fieubet, sur la retraite.</i>	41
<i>Ordre des Camàldules,</i>	46
<i>Lettre du Comte de . . . Conseiller d'Etat d' Angleterre, au Marquis de Carmarthen.</i>	49
<i>Morts.</i>	59
<i>Vers sur le retour de Mr le Duc de Chartres.</i>	62
<i>Autres à la gloire de ceux qui sont morts au combat de Lutzen.</i>	68
<i>Service solennel fait à Roanne.</i>	72
<i>Relation écrite de Pontichery le 20 Janvier dernier.</i>	81
<i>Nouveau Systeme des fièvres, par Mr Minot.</i>	98
<i>Satire sur ce que personne n'est exempt d'imperfection.</i>	106
<i>Tout ce qui s'est passé à la reception</i>	

T A B L E.

<i>de Mr Pavillon à l'Academie Françoise.</i>	129
<i>Pension de Ministre d'Etat donnée par le Roy à M. de Barbesieux.</i>	147
<i>Histoire.</i>	148
<i>Epitre galante.</i>	169
<i>Lettre de Mr de Comiers.</i>	180
<i>Autre article de morts.</i>	194
<i>Serment de fidelité presté entre les mains du Roy, par Mr de Mon- tholon premier President de Rouen</i>	196
<i>Jean de Bourbon Prince de Carençy</i>	201
<i>Affaire d'Irlande.</i>	204
<i>Article des Enigmes.</i>	213
<i>Journal du Siege de Mörmelian.</i>	216
<i>Nouvelles d'Allemagne.</i>	234
<i>Nouvelles de Pologne.</i>	235
<i>Troisième article de Morts.</i>	236
<i>Avis.</i>	236

Fin de la Table.

